Organisation faîtière pour l'examen professionnel d'agents fiduciaires

# Collection de problème 2022 Examen professionnel d'agents fiduciaires

PO2013 Page 1 de 95

# Table des matières

Branche 700	Conseil et gestion d'entreprise Exercice 1 Exercice 2	Pages Pages	3 – 16 17 – 31
Branche 701	Comptabilité financière/financement Comptabilité d'exploitation	Pages Pages	32 – 53 54 – 61
Branche 702	Fiscalité	Pages	62 – 76
Branche 703	Révision	Pages	77 – 95

PO2013 Page 2 de 95

# Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

# **Exercice 1**

Temps imparti: 90 minutes

Nombre maximal de points: 45

PO2013 Page 3 de 95

# Conseil et gestion d'entreprise Partie 1

Temps imparti : 90 minutes Nombre maximal de points : 45

#### Remarques générales sur l'examen

Les calculs doivent toujours être accompagnés de la méthode utilisée pour arriver à la solution. Faute de cette précision, la réponse ne sera pas évaluée et ne donnera aucun point.

Les indications des articles de lois et ordonnances demandées doivent être précises : citation de la loi correspondante et de l'article avec éventuellement l'alinéa et la lettre.

Les valeurs s'entendent en francs suisses.

#### Situation initiale

Vous travaillez depuis peu chez GSING Treuhand SA, et votre supérieur vous initie à vos mandats.

L'un de vos mandats principaux sera la société RVN Holding SA. Il s'agit d'une société holding détenant plusieurs participations issues de diverses branches.

Aujourd'hui, une nouvelle acquisition est imminente. L'objet de l'acquisition est l'entreprise Euphoria Handels & Production SA, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles de sport.

Le CFO de RVN Holding SA vous demande de préparer plusieurs analyses d'Euphoria Handels & Production SA en vue de la prochaine séance du conseil d'administration.

PO2013 Page 4 de 95

#### Exercice 1 Évaluation d'entreprise

6 points

RVN Holding SA s'intéresse surtout à la branche Commerce d'Euphoria Handels & Production SA. La branche Production couvre tout juste les coûts et serait de toute façon abandonnée après l'acquisition. La branche Commerce serait donc la seule à demeurer comme propre société dans RVN Holding SA.

S .
Afin d'obtenir un indice sur la valeur de la branche Commerce, le CFO vous demande d'applique les méthodes d'évaluation d'entreprise suivantes, en prenant pour base les états financiers de branche de 2021 (annexe 1).
a) Calculez la valeur d'entreprise de la branche Commerce en appliquant la méthode de valeur de
substance. (1 poin
b) Calculez la valeur d'entreprise de la branche Commerce en appliquant la méthode de la valeu
de rendement. Utilisez pour vos calculs les valeurs de 2021 et un taux d'intérêt de capitalisation de 5%.
(1 poin
c) Calculez la valeur d'entreprise de la branche Commerce en appliquant la méthode de la valeur moyenne.
(2 point
<ul> <li>d) Citez quatre autres méthodes d'évaluation d'entreprise. Les méthodes mentionnées dans les exercices 1a – 1c ne donnent pas de points.</li> <li>(2 point</li> </ul>

PO2013 Page 5 de 95

#### Exercice 2 Apurement du bilan et ratios

15 points

Le CFO vous remet le bilan et le compte de résultat de 2021 pour la branche Commerce (annexe 1). Veuillez répondre aux questions suivantes. À la fin, calculez et commentez les ratios demandés (toutes les valeurs en KCHF).

- a) Pourquoi n'est-t-il pas judicieux de mener l'analyse des ratios avec des valeurs externes ? (1 point)
- b) En quoi les comptes annuels internes se distinguent-ils des comptes annuels externes ? (1 point)
- c) Est-il possible de constituer des réserves latentes dans les postes de bilan suivants ? Cochez « Oui » ou « Non ». (3 points)

Postes de bilan	Oui	Non
Titres cotés en bourse		
Dettes issues de livraisons et de prestations en CHF		
Stocks de marchandises		
Réserves légales issues du bénéfice		
Capital-actions		
Créances issues de livraisons et de prestations en CHF		
Immobilisations corporelles		
Provisions		
Bénéfice de l'exercice		
Immeubles		
Dettes issues de livraisons et de prestations en EUR		
Caisse en CHF		

d) Calculez l'intensité de l'actif immobilisé et évaluez, en général et dans le cas concret, le ratio. (2 points)

PO2013 Page 6 de 95

e) C	Calculez le de	egré de l	liquidité	2 et éva	aluez, e	en géné	ral et d	ans le	cas con	icret, le	e ratio.	(2 points)
f) C	Calculez le ta	auv de co	ouvertur	e des ir	mmohili	isations	: 2 et év	/aluez	en gén	éral et	· dans l	e cas con-
	ret, le ratio.	iux de ci	Juvertur	e ues ii	TIITIODIII	isalions	2 61 61	∕aiue∠,	en gen	ciai ci	. ualis i	(2 points)
g) C	Calculez la r	otation	des dél	biteurs	et éva	luez, e	n géné	ral et	dans le	e cas	concre	t, le ratio. (2 points)

PO2013 Page 7 de 95

h) Calculez le délai débiteurs et évaluez, en général et dans le cas concret, le ratio. (2 points)

PO2013 Page 8 de 95

#### **Exercice 3** Calcul des coûts

9 points

Dans le cadre de la Due Diligence, le CFO de RNV Holding SA a remarqué que certains produits auraient été mal calculés par Euphoria Handels & Production SA. Il vous demande de refaire le calcul.

Euphoria Handels & Production SA vend un type de bâtons de randonnée « Euphoria One » (production à la demande auprès d'une entreprise tierce, et donc marchandise commerciale). On extrait du décompte d'exploitation les chiffres suivants pour ce produit :

	<ul> <li>Bâtons de randonnée achetés : 3000 unités à CHF 200, coûts d'approvisionnemen CHF 10 par unité</li> <li>Bâtons de randonnée vendus : 2800 unités à CHF 400 nets (hors TVA)</li> <li>Les coûts indirects (fixes) se montent à CHF 600 000</li> </ul>	t
a)	Calculez le bénéfice brut et le résultat pour l'article « Euphoria One » (	(3 points)
b)	Combien de bâtons de randonnée « Euphoria One » faut-il vendre pour obtenir un béné CHF 20 000 si les coûts indirects et le prix de vente restent au même niveau ? (	efice de (3 points)

L'année dernière, Euphoria Handels & Production SA a vendu 170 000 unités du pantalon de sport polyvalent « Euphoria Allstar », ce qui correspond à un chiffre d'affaires brut de CHF 6 800 000 (hors TVA). En moyenne, une remise de 10% a été accordée aux clients. Le prix d'acquisition par unité se monte à CHF 22. Les frais fixes étaient de CHF 2 400 000.

c) À quel nombre d'unités et à quel produit net se situe le point mort ? (3 points)

Page 9 de 95 PO2013

#### Exercice 4 Calcul d'investissement et expansion

5 points

Pour renouer avec la rentabilité de la branche Production d'Euphoria Handels & Production SA, il faut effectuer des investissements dans l'infrastructure. En priorité, il s'agit de renouveler l'infrastructure informatique. Les offres relatives à deux installations de serveur sont disponibles. Le CFO vous donne pour mandat de procéder aux calculs exigés ci-dessous. Les données figurant à l'annexe 2 vous servent de support.

vous donne pour mandat de procéder aux calculs exigés ci-dessous. Les données figurar nexe 2 vous servent de support.	
a) Comparez les deux installations de serveur selon la comparaison des coûts statique. (	2 points)
b) Comparez les deux installations de serveur selon la comparaison des bénéfices statique (:	e. 2 points)
c) Pour quelle installation de serveur optez-vous sur la base des résultats (a et b) ? Justifie réponse.	ez votre (1 point)

PO2013 Page 10 de 95

#### **Exercice 5** Aliénation branche Production

5 points

Le conseil d'administration d'Euphoria Handels & Production SA décide de ne pas investir davantage dans la branche Production, mais opte plutôt pour son aliénation. Un immeuble figure dans le bilan de la branche Production. Il sert de halle de production. Afin de pouvoir aliéner la branche Production de la manière la plus allégée possible, l'immeuble est auparavant aliéné et un bail à long terme est conclu avec les acheteurs (vente avec reprise en location).

Vous pourrez consulter les principaux paramètres de l'immeuble à l'annexe 3.

La halle de production se situe dans un canton appliquant le système moniste de l'impôt sur les gains immobiliers. Calculez les impôts imputés à la vente de la halle de production.

Impôt sur les gains immobiliers :	(2 points)
Impôt cantonal et communal sur le bénéfice :	(2 points)
Impôt fédéral sur le bénéfice :	(1 point)

PO2013 Page 11 de 95

#### Exercice 6 Prestations à soi-même

5 points

Euphoria Handels & Production SA a opté pour la halle de production à aliéner avec assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée. L'acquéreur de l'immeuble, Hans Fisher, est un particulier et n'est pas enregistré aux fins de la taxe sur la valeur ajoutée.

- a) Quelles sont les conséquences pour Euphoria Handels & Production SA si l'option de la vente de l'immeuble n'aboutit pas ? Justifiez votre réponse. (2 points)
- b) Le CFO de RNV Holding SA vous remet un aperçu du passé de la halle de production relatif à la taxe sur la valeur ajoutée (annexe 4). Calculez les prestations à soi-même.

(3 points)

PO2013 Page 12 de 95

#### Annexe 1

Actifs	Bilan au 31.	12.2021 (valeurs internes)	Passifs
Actif circulant	239	Capitaux étrangers	480
Caisse	9	Dettes issues de L&P	110
Banque	55	Crédit en compte courant banque	20
Créances issues de L&P Stock de marchandises com	75 mer-	Emprunt jusqu'au 31.12.2030	150
ciales	100	Hypothèque	200
Actif immobilisé	480	Capital propre	239
Mobilier et équipements	40	Capital-actions	150
Véhicules	80	Réserve légale issue du bénéfice	34
Biens immobiliers	360	Bénéfice reporté	4
		Bénéfice de l'exercice	51
Total du bilan	719	Total du bilan	719

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services au 31.12.2020 : 85

Charges	Compte de r	Produits		
Charges de mar	chandises	600	Produits nets des ventes de biens	1300
Charges de pers	sonnel	310		
Loyer		144		
Charges publicit	aires	35		
Charges d'énerg	jie	5		
Frais d'administr	ration	65		
Autres charges	d'exploitation	20		
Charges financiè	ères	30		
Amortissements		40		
Bénéfice net		51		

PO2013 Page 13 de 95

#### Annexe 2

Données relatives aux machines A et B :

	Machine A	Machine B
Frais d'acquisition	100 000	80 000
Frais d'entretien annuels	1000	600
Salaires annuels	15 000	23 000
Charges de matériel annuelles	7600	7600
Consommation d'énergie annuelle	800	1900
Recettes annuelles prévisionnelles	45 000	55 000
Produit de la liquidation	0	0
Taux d'intérêt	7%	7%
Durée d'utilisation	8 ans	8 ans

PO2013 Page 14 de 95

#### Annexe 3

Prix de vente : 3 600 000

Prix d'achat initial : 3 000 000

Valeur comptable : 2 900 000

Amortissements reconnus fiscalement pendant la durée de détention : CHF 500 000

Total des extensions générant une plus-value : 400 000

Total des extensions préservant la valeur : 1 200 000

Frais d'agence immobilière pour la vente : 0,5% du prix de vente

Honoraires du notaire pour la vente : 6000

Taux de l'impôt :

Impôt sur les gains immobiliers : 20%

Impôt cantonal et communal sur le bénéfice : 10% du bénéfice après impôts

Impôt fédéral sur le bénéfice 8,5% du bénéfice après impôts

PO2013 Page 15 de 95

#### Annexe 4

	1			1	
Exercice annuel	Années écoulées	Taux normal en vigueur	Préservant la valeur*	Accroissant la valeur*	Total*
2021	1	7,7%	14 568	-	14 568
2020	2	7,7%	8 599	200 000	208 599
2019	3	7,7%	3570	-	3570
2018	4	8,0%	5864	-	5864
2017	5	8,0%	9040	-	9040
2016	6	8,0%	5964	-	5964
2015	7	8,0%	8333	-	8333
2014	8	8,0%	5700	120 000	140 700
2013	9	8,0%	24 500	-	24 500
2012	10	8,0%	5800	-	5800
2011	11	7,6%	2570	-	2570
2010	12	7,6%	2680	-	2680
2009	13	7,6%	3570	30 000	653 570
2008	14	7,6%	5840	-	5840
2007	15	7,6%	9040	-	9040
2006	16	7,6%	3580	-	3580
2005	17	7,6%	7563	50 000	807 563
2004	18	7,6%	5700	-	5700
2003	19	7,6%	26 200	-	26 200
2002	20	7,6%	9040	-	9040
Années précédentes		7.6%	1'032'279	-	1'032'279

<sup>\*</sup> Montants hors TVA, toutes les prestations sont fournies par des prestataires assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée.

PO2013 Page 16 de 95

# Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

# **Exercice 2**

Temps imparti: 90 minutes

Nombre maximal de points: 45

PO2013 Page 17 de 95

# Conseil et gestion d'entreprise Partie 2

Temps imparti : 90 minutes Nombre maximal de points : 45

#### Remarques générales sur l'examen

Les calculs doivent toujours être accompagnés de la méthode utilisée pour arriver à la solution. Faute de cette précision, la réponse ne sera pas évaluée et ne donnera aucun point.

Les indications des articles de lois et ordonnances demandées doivent être précises : citation de la loi correspondante et de l'article avec éventuellement l'alinéa et la lettre.

Les valeurs s'entendent en francs suisses.

#### Situation initiale

Vous travaillez depuis un certain temps au sein de la société Refintax Treuhand SA à Zurich. On vous prie d'assister votre responsable de mandat lors de la reprise d'un nouveau mandat.

L'entreprise MODEXTA Group SA, dont le siège est à Zurich, est mécontente de son ancien agent fiduciaire. Elle demande à Refintax Treuhand SA de l'aider et de la conseiller dans la comptabilité, la comptabilité des salaires et dans l'établissement des états financiers à partir de l'année 2022.

MODEXTA Group SA opère dans le secteur de la mode et, en plus de plusieurs points de vente à Zurich, elle détient des magasins dans des sites de choix répartis dans toute la Suisse. L'unique propriétaire est la famille Weber ; Heinrich Weber (né en 1964) s'occupe de la direction. M. Weber est marié et a une fille.

PO2013 Page 18 de 95

#### Exercice 1 Certificat de salaire 2021

12 points

Votre responsable de mandat vous prie de vérifier si le certificat de salaire 2021 de M. Heinrich Weber est correct.

Vérifiez le décompte de salaire et le certificat de salaire 2021 de M. Weber et identifiez d'éventuelles erreurs. Procédez aux ajouts/corrections directement dans le certificat de salaire, là où cela est nécessaire de par la loi. Vous recevez en guise d'aide la comptabilité des salaires de 2021 et pouvez y trouver les données fondamentales suivantes. Il ne faut pas tenir compte d'une part luxueuse.

#### Données de base :

Nom: Weber Prénom: Heinrich

Adresse: Seeweg 1, 8807 Freienbach

Date de naissance : 19.08.1964 État civil : marié

Enfants: 1 fille (née en 1991)

Journées Home Office :

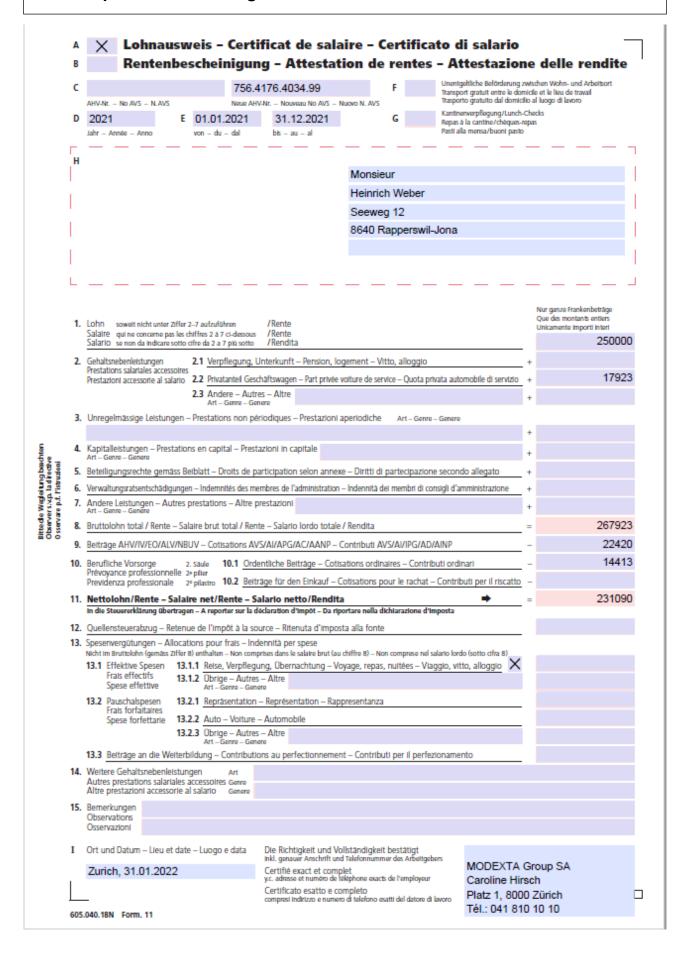
52 jours en 2021

#### Véhicule de service :

Porsche PANAMERA 4S e-hybride CHF 186 700 (hors TVA). A roulé toute l'année. M. Weber a un trajet de 32,2 km entre son domicile à Freienbach et son lieu de travail à Zurich. Il fait ce trajet deux fois par jour sauf un jour par semaine, quand il est en Home Office.

Décompte de salaire 2021 pou	<u>r :</u>	Weber, Heinrich	
Désignation	Base	Taux	Montant
Salaire annuel			250 000.00
Imputation part privée véhicule	186 700.00	9.60%	17 923.20
Salaire brut			267 923.20
Cotisation AVS		5.275%	14 132.95
Cotisation AC		1.100%	2 947.15
Cotisation IJM		1.193%	3 196.30
Cotisation ANP		0.800%	2 143.40
Caisse de pension			14 412.60
Déduction véhicule			17 923.20
Salaire net			213 167.60

PO2013 Page 19 de 95



PO2013 Page 20 de 95

Exercice 2a FAIF 3 points

M. Weber est plutôt satisfait de votre conseil professionnel en référence à son certificat de salaire pour l'année 2021 et il vous en fait part au téléphone. Au cours de la conversation téléphonique, M. Weber en vient à sa déclaration d'impôt privée. Il aimerait savoir ce qu'il en est de la part privée du véhicule de fonction dans sa déclaration d'impôt privée. Un collègue lui a dit que le trajet domicile-travail est imposable et qu'il n'est pas possible de le déduire.

Expliquez à M. Weber la marche à suivre concernant l'indemnité au km dans sa déclaration d'impôt privée. En vous aidant des données de l'exercice 1, calculez **l'imputation** du revenu imposable que M. Weber doit déclarer dans sa déclaration d'impôt privée sur la base du véhicule de fonction et de son trajet entre le domicile et le travail. L'exercice doit être traité uniquement du point de vue de la LIFD. Pour le calcul du trajet entre le domicile et le travail, vous comptez CHF 0.70 par km.

#### **Explication:**

PO2013 Page 21 de 95

## Calcul:

	Voiture de service Heinrich Weber Imposition 2021					
	Base de calcul	Montant en CHF				
Imputation part privée véhicule						
Trajet domicile- travail-domicile						
Déduction des frais de véhicule						
Total						

PO2013 Page 22 de 95

Exercice 2b FAIF 4 points

M. Weber a entendu dire que des changements ont été appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2022 concernant l'initiative FAIF, la part privée et le calcul des indemnités au km.

Expliquez ces changements à M. Weber ainsi que les éventuels avantages. Effectuez pour M. Weber un nouveau calcul pour l'indemnité au km pour l'année 2022. L'exercice doit être traité uniquement du point de vue de la LIFD.

#### **Explication:**

#### Calcul:

		Voiture commerciale Heinrich Weber Imposition 2022				
	Base de calcul	Montant en CHF				
Imputation part privée véhicule						
Trajet domicile- travail-domicile						
Déduction des frais de véhicule						
Total						

PO2013 Page 23 de 95

#### **Exercice 3** Certificat de salaire 2022

10,5 points

L'entreprise MODEXTA Group SA vous annonce qu'un nouveau directeur des ventes, M. Marc Hughes, a pu être engagé au1er janvier 2022. Étant donné qu'il a de nombreuses années d'expérience à son actif dans le secteur de la mode, qu'il a un réseau très développé, et qu'on attend beaucoup de M. Hugues, il a été convenu avec lui d'un salaire généreux et d'un propre véhicule de

service. Voici les principales données de base de M. Marc Hugues : Nom: Hughes Prénom: Mark Adresse: Seemattweg 37a, 8802 Zurich Date de naissance : 04.05.1968 État civil : célibataire Enfants: 0 Salaire annuel: CHF 166 800 + acompte provision CHF 30 000 Véhicule de service Véhicule de service pour usage privé illimité Part « service externe » Service externe 70% Acquisition d'un nouveau véhicule de service BMW (TVA de 7,7% incl.) : BMW X3 xDrive CHF 79 900 Rabais sur la flotte 5% CHF 3995 Forfait de livraison CHF 500 Accessoires : coffre de toit CHF 1000 Système de son plus CHF 5600 a) Citez deux méthodes permettant de calculer la part privée du véhicule : Méthode 1 : Méthode 2 :

b) Calculez la valeur d'acquisition du véhicule pour le calcul de la part privée :

PO2013 Page 24 de 95

rait savoir comment se déroule la déclaration générale de la part privée d'une voiture commerciale pour une personne morale au niveau du décompte de la taxe sur la valeur ajoutée ? Mentionnez les écritures générales nécessaires ainsi que le poste correspondant dans le décompte de TVA.  e) Par ailleurs, votre responsable de mandat veut savoir pourquoi il est si important de déclarer la part privée au bon endroit dans le décompte de TVA. Ici, pensez à la taxe que prélève la division principale de la Taxe sur la valeur ajoutée de Berne, en plus de la TVA.  Expliquez-lui en détail de quoi il faut encore tenir compte dans le décompte de TVA de personnes		
Expliquez-lui en détail de quoi il faut encore tenir compte dans le décompte de TVA de personnes morales et quelles sont les conséquences d'une attestation de la part privée placée au mauvais	c)	part privée du véhicule de service de M. Marc Hughes. Dans vos calculs, partez du principe que le véhicule de service sert pendant toute l'année civile 2022. Les solutions sans calculs ne seront
part privée au bon endroit dans le décompte de TVA. Ici, pensez à la taxe que prélève la division principale de la Taxe sur la valeur ajoutée de Berne, en plus de la TVA.  Expliquez-lui en détail de quoi il faut encore tenir compte dans le décompte de TVA de personnes morales et quelles sont les conséquences d'une attestation de la part privée placée au mauvais	d)	rait savoir comment se déroule la déclaration générale de la part privée d'une voiture commerciale pour une personne morale au niveau du décompte de la taxe sur la valeur ajoutée ? Mentionnez
	e)	part privée au bon endroit dans le décompte de TVA. Ici, pensez à la taxe que prélève la division principale de la Taxe sur la valeur ajoutée de Berne, en plus de la TVA.  Expliquez-lui en détail de quoi il faut encore tenir compte dans le décompte de TVA de personnes morales et quelles sont les conséquences d'une attestation de la part privée placée au mauvais

PO2013 Page 25 de 95

# Examen professionnel d'agents fiduciaires 2022 f) MODEXTA Group SA veut que vous lui expliquiez quelles sont les conséquences des quatre options ci-après concernant l'utilisation du véhicule Le collaborateur peut utiliser le véhicule à titre privé de manière illimitée. Le collaborateur peut utiliser le véhicule à titre privé de manière illimitée. Déduction salariale de 10,8% de la valeur d'acquisition par an. Variante 4 2. Le collaborateur peut en plus utiliser le véhicule pour le trajet entre le domicile et le travail (à titre gracieux). Variante 3 1. Le collaborateur peut utiliser le véhicule uniquement pour les déplacements commerciaux. de service en relation avec le traitement du salaire du collaborateur. Variante 2 Examen professionnel d'agent fiduciaire 2022 Branche: 700 Conseil et gestion d'entreprise Variante 1 Déclaration sur le décompte de sa-Influence sur le certificat de sa-

PO2013 Page 26 de 95

Examen professionnel d'agent fiduciaire 2022 Branche: 700 Conseil et gestion d'entreprise

Variante 4		
Variante 3		
Variante 2		
Variante 1		
	Dépenses profes- sionnelles	Contrat de travail

Exercice 4 Pilier 3a 2 points

M. Weber a rendez-vous chez vous avec sa fille; il souhaite des conseils dans le domaine du pilier 3a. Sa fille a deux enfants et s'était accordé une pause-bébé. Elle donne quelques heures de yoga par semaine et elle aimerait en faire son métier. De plus, la fille travaille quelques heures par semaine en tant qu'assistante d'une sage-femme (salaire annuel < CHF 20 000).

La fille de M. Weber peut-elle effectuer des versements dans le pilier 3a ? Justifiez votre réponse et calculez le montant maximal à verser.

#### Exercice 5 Maintien dans la prévoyance professionnelle (LPP/CP)

4,5 points

Quelques jours après votre service de conseil à M. Weber concernant le pilier 3a, il vous rappelle et vous demande d'autres conseils sur les assurances sociales. À la dernière table ronde du CEO, il a entendu dire que les collaborateurs licenciés peuvent rester dans la prévoyance professionnelle de l'entreprise. Cela le préoccupe, car il ne parvient pas à juger ce que cela signifie pour lui et pour la société MODEXTA Group SA.

a) Mentionnez les prescriptions légales relatives au maintien dans la caisse de pension pour les collaborateurs licenciés ainsi que l'article de loi correspondant.

PO2013 Page 28 de 95



PO2013 Page 29 de 95

# **Exercice 6** Protection des données 9 points Mme Gaby Imglück, collaboratrice de votre client, l'entreprise MODEXTA Group SA, a été nommée préposé à la protection des données et vous demande de l'aide à ce sujet. Elle vous pose les questions suivantes. a) Expliquez les différences entre la protection des données et la sécurité des données. Indiquez également l'article de loi qui définit la sécurité des données. b) Quelles sont les bases légales de la protection des données en Suisse ? Citez quatre documents, la mention d'articles de loi n'est pas exigée. c) Quelles données sont considérées comme des « données particulièrement sensibles » ? Nommez quatre exemples.

PO2013 Page 30 de 95

d) Expliquez le terme de « phishing ».

e) L'entreprise MODEXTA Group SA charge une entreprise spécialisée dans le marketing d'envoyer des courriers postaux et lui remet à ces fins les données d'adresse de son ancien fichier clients. À quoi l'entreprise MODEXTA Group SA doit-elle veiller ? Citez l'article de loi correspondant.

PO2013 Page 31 de 95

# Branche 701 Comptabilité financière / financement

# Partie 1

Temps imparti: 120 minutes

Nombre maximal de points: 60

PO2013 Page 32 de 95

## Comptabilité financière / financement

Temps imparti : 120 minutes Nombre maximal de points : 60

#### Cas 1

#### Prise en charge de la comptabilité

21 points

#### Information

Vous recevez un appel téléphonique de Monsieur Huber. Il est associé et directeur de la société DESA SA. La société, dont le siège est à Bienne, vend des composants électroniques qui sont principalement utilisés dans l'industrie des machines.

La marche des affaires a été extrêmement positive ces dernières années. Les revenus de Monsieur Huber ont dépassé les CHF 500 000 par an. La situation actuelle a cependant fortement restreint la fiabilité des fournisseurs, ce qui a des répercussions négatives sur la création de valeur de DESA SA.

La capacité de travail de l'agent fiduciaire de longue date de Monsieur Huber est tellement limitée par un Covid long que celui-ci a dû abandonner le mandat de DESA SA.

Monsieur Huber cherche donc un nouveau fiduciaire et vous demande si vous pourriez l'aider avec le **bouclement annuel 2021**. Vous lui demandez selon quelles normes comptables DESA SA effectue la clôture. Sa réponse : « DESA SA clôture normalement ».

DESA SA établit le décompte de taxe sur la valeur ajoutée trimestrielle auprès de l'AFC selon la méthode effective et sur la base des contre-prestations convenues.

#### **Exercice 1.1**

Normes comptables applicables.

1	Quelles <b>normes comptables</b> s'appliquent en l'espèce pour DESA SA ?			
	Citez la loi et les articles de loi correspondants.			

#### Exercice 1.2

La caisse en EUR contient des billets de banque à hauteur d'EUR 12 000.

2	À quel cours de change ces EUR 12 000 doivent-ils être évalués ? Citez l' <b>article de loi</b> y afférent. Quel cours appliquez-vous <b>en pratique</b> ?

PO2013 Page 33 de 95

# Exercice 1.3 La situation des créances issues de livraisons et de prestations est la suivante :

Répartition par ancienneté	Montant en	Remarque
	CHF	
1 à 40 jours	56 400	Dans le délai de paiement
41 à 60 jours	28 100	1ère sommation envoyée
de 61 à 90 jours	12 400	2 <sup>e</sup> sommation envoyée
de 91 à 360 jours	4200	Procédure de poursuite engagée
plus de 360 jours	7300	Procédure de faillite pendante

L'analyse des risques montre que la probabilité de défaut est de 90% dans le cadre de la procédure de faillite pendante, de 60% dans le cadre des procédures de poursuite engagées, de 25% pour les 2<sup>e</sup> sommations et de 15% pour les 1<sup>ères</sup> sommations. Toutes les positions proviennent de créances nationales. Procédez selon les usages pour le risque restant (5%).

DESA SA tient une «comptabilité à postes ouverts» pour les créances ; les comptes 1100 et 1109 sont tenus de manière dormante. Utilisez le plan comptable joint pour les autres comptes.

Extrait de la balance des soldes avant les écritures de bouclement :

Compte	Compte	Ouverture	Débit	Crédit	Solde
1100	Créances issues de livraisons et de pres-	112 300	0	0	112 300
	tations				
1109	Ducroire	-12 300	0	0	-12 300

Calculez la correction de valeur des créances issues de livraisons et de prestations (ducroire) et procédez aux écritures de bouclement :

Libellé de l'écriture	Compte de débit	Compte de crédit	Montant

PO2013 Page 34 de 95

#### **Exercice 1.4**

Dans les bonnes années, Monsieur Huber a acheté des papiers-valeurs. Ceux-ci ont été comptabilisés à la valeur d'acquisition sur le compte 1060 Titres à court terme (actifs détenus à court terme avec cours de bourse). Le relevé bancaire montre la situation suivante :

Titre	Valeur Symbole	Nombre	Acquisition CHF par unité	Cours Moyenne Décembre 2021	Cours 31 décembre 2021
Nestlé	3886335 NESN	100	115	118	99
Holcim	1221405 HOLN	200	62	58	69
Geberit	3017040 GEBN	25	599	550	550

Extrait de la balance des soldes avant les écritures de bouclement :

Compte	Compte	Ouverture	Débit	Crédit	Solde
1060	Titres à court terme	23 900	14 975	0	38 875
1069	Correction de la valeur des titres	-3500	0	0	-3500

Monsieur Huber vous indique qu'il renonce à la possibilité de revaloriser une position. Calculez la correction de valeur des titres, citez l'**article de loi** qui est utilisé pour l'évaluation et procédez aux écritures de bouclement :

a) Article de loi	

#### b) Écriture de correction

Compte de débit	Compte de crédit	Montant
(	Compte de debit	Compte de debit Compte de credit

PO2013 Page 35 de 95

#### Exercice 1.5

DESA SA tient la comptabilité des stocks avec un inventaire permanent.

#### Première comptabilisation

Des composants, attendus depuis longtemps, sont réceptionnés.

Barrières lumineuses réfléchissantes 250 SICK, pays d'origine : Allemagne, Waldkirch

Prix catalogue: EUR 160 par pièce; remise de revente: 25%;

Conditions de paiement : 30 jours nets, 2% d'escompte si sous 10 jours

Frais de transport : EUR 150 nets ; dédouanement : CHF 62.50 nets ; Décision de taxation taxe sur la valeur ajoutée à l'importation : CHF 3080

Quelle base légale utilisez-vous pour la **comptabilisation** de cette livraison dans le compte 1200 Stocks de marchandises commerciales ?

a)	Article de loi	
	paiement intervient au cours de <b>1.045</b> son rsporteur et des douanes suisses.	us 5 jours en faveur de la société SICK Allemagne, du
b)	À quelle valeur comptabilisez-vous En CHF à deux décimales.	s <b>1 pièce</b> des barrières réfléchissantes SICK ?

Valeur d'acquisition barrières réfléchissantes SICK par	
pièce :	

PO2013 Page 36 de 95

## Évaluation postérieure Évaluation du stock de marchandises

Monsieur Huber vous explique que DESA SA dispose d'un droit exclusif de distribution pour un produit japonais. Il s'agit d'un capteur qui sera utilisé dans l'industrie des machines pour le contrôle de la température.

Au dernier trimestre, le prix coûtant de ce capteur a énormément varié. Monsieur Huber vous demande donc de procéder à l'évaluation du produit *Hekating W-FPU* sur la base des mouvements de stocks suivants au 4<sup>e</sup> trimestre 2021.

Vous p	ouvez o	choisir	d'appliquer	la <b>méthode</b>	FIFO -	First in	<ul><li>First</li></ul>	Out <u>ou</u>	la <b>méthod</b> e	e du j	prix
moyen	ı. Vous <sub>l</sub>	pouvez	décider libi	rement de la	méthode	que voi	us souha	aitez app	oliquer.		

Quelle méthode choisissez-vous?	☐ FIFO	☐ Prix moyen
---------------------------------	--------	--------------

#### Mouvements de stock au 4e trimestre 2021

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, **570 pièces** étaient à l'entrepôt. Elles ont été évaluées à **CHF 12.75 pièce**.

Entrées de marchandises	Sorties de marchandises	
15 octobre 2021	16 octobre 2021	
Livraison de 875 capteurs	Bon de livraison 210385	900 Capteurs
Prix coûtant envoi complet : CHF 13 737.50		
10 novembre 2021	29 octobre 2021	
Livraison de 500 capteurs	Bon de livraison 210412	400 Capteurs
Prix coûtant envoi complet : CHF 9150		
2 décembre 2021	11 novembre 2021	
Livraison de 1200 capteurs	Bon de livraison 210514	200 Capteurs
Prix coûtant envoi complet : CHF 22 200		
	30 novembre 2021	
	Bon de livraison 210628	200 Capteurs
	6 décembre 2021	
	Bon de livraison 210701	900 Capteurs

Calculez au centime près à l'aide de la méthode que vous avez choisie :

- c) Le prix coûtant des marchandises vendues du bon de livraison 210628 du 30 novembre 2021.
- d) La valeur maximale pouvant être inscrite au bilan au 31 décembre 2021.

Espace pour le calcul et la preuve :

PO2013 Page 37 de 95

Examen professionnel	d'agents	fiduciaires	2022
----------------------	----------	-------------	------

e)	Déterminez le prix coûtant des marchandises vendues	à	la	livraison	du	30 no-
	vembre 2021 (bon de livraison 210628) avec la méthode de ca	cul	qu	e vous av	ez c	hoisie.
	Compléter	un	e se	eule colon	ne!	

Livraison / sortie de stock	Méthode FIFO	Méthode du prix moyen
30 novembre 2021 Bon de livraison 210628		

f) À quelle valeur pouvez-vous **inscrire au bilan** au 31 décembre 2021 l'article *Hekating W-FPU* avec la méthode d'évaluation que vous avez choisie ?

Compléter une seule colonne!

Évaluation selon le CO	Méthode FIFO	Méthode du prix moyen
Valeur au bilan au 31 dé- cembre 2021		

PO2013 Page 38 de 95

# **Exercice 1.6**DESA SA possède deux immeubles :

lm-	Descriptions
meuble	
1	Bienne, quartier Mâche : siège social, entrepôt avec bureau Terrain était l'objet d'un apport en nature en 1985 : 2000 m² à CHF 200/m². Achat du nouveau bâtiment (entrepôt) le 1.1.1990. Frais de construction
	CHF 1 600 000 Valeur assurance incendie (juste valeur) : CHF 2 000 000 Valeur vénale selon l'estimation d'octobre 2020 : CHF 2 800 000. Plusieurs investissements accroissant la valeur ont été réalisés au fil des années. Valeur comptable au 31 décembre 2021 avant amortissements : CHF 797 288
2	Grenchen, immeuble d'habitation, construit en 1990 Appartements : 3 de 3 ½ pièces, 3 de 4 ½ pièces, garage Prix d'achat le 3 janvier 2011 pour le terrain et le bâtiment : CHF 1 274 158 Recettes locatives brutes : CHF 120 000 Valeur assurance incendie : CHF 1 100 000 Valeur vénale selon l'estimation d'octobre 2020 : CHF 1 800 000 Aucun investissement accroissant la valeur n'a été réalisé depuis l'achat. Valeur comptable au 31 décembre 2021 avant amortissements : CHF 1 112 115

Monsieur Huber souhaite que l'amortissement soit réalisé comme les années précédentes. ▶Annexe 2

a)	Quel amortissement proposez-vous pour le <b>siège social (immeuble 1)</b> pour l'année 2021 ? Arrondir à des francs entiers.

b)	Analysez les précédents amortissements de l' <b>immeuble d'habitation à Grenchen (immeuble 2)</b> et proposez un montant d'amortissement pour l'année 2021.  Justifiez votre proposition par des calculs.

PO2013 Page 39 de 95

### Cas 2 États financiers société en nom collectif / transformation

24 points

#### Information

La société ARNOLD & CO., domiciliée à Wil SG, s'est spécialisée dans la planification et la production d'un module de pilotage pour la technologie solaire. Les trois ingénieurs expérimentés dirigent une équipe de six salariés sous la forme d'une société en nom collectif.

## L'art. 557 CO règle les rapports entre les associés :

#### Art. 557

- <sup>1</sup> Les rapports des associés entre eux sont déterminés en première ligne par le contrat de société.
- <sup>2</sup> Si le contrat n'en dispose pas autrement, il y a lieu d'appliquer les règles de la société simple, sauf les modifications qui résultent des articles suivants.

#### Extrait du contrat d'associés d'ARNOLD & CO.

#### Art. 1

MM. Arnold, Brünig et Cordey s'associent pour constituer la société en nom collectif ARNOLD & CO. dans le but de développer et de fabriquer des produits pour le pilotage d'installations solaires.

#### Art. 2

Les trois associés apportent chacun la somme de CHF 70 000 (septante mille). Les parts de capital produisent des intérêts tel que prévu par le CO.

Il vous est demandé d'établir le bouclement annuel de la société en nom collectif. Vous disposez des **comptes annuels 2021** provisoires.

Bilan au 31 décembre 2021 d'ARNOLD & Co. (chiffres arrondis en milliers de CHF)								
ACTIFS	31.12.2021 01.01.2021 PASSIFS				31.12.2021	01.01.2021		
Actif circulant	522	382		Dettes à court terme	193	198		
Liquidités	189	98		Engagements LP	148	148		
Créances LP	204	185		Passifs de régularisation	45	50		
Privé Brünig	56	0						
Produits finis	38	56		Engagements à long terme	120	130		
Prestations non facturées	25	35		Provisions de garantie	120	130		
Actifs de régularisation	10	8						
				Capital propre	386	229		
Actif immobilisé	177	175		Capital Arnold	50	50		
Immobilisations corpo- relles	67	75		Privé Arnold	60	32		
Immobilisations incorpo- relles	110	100		Capital Brünig	50	50		
				Privé Brünig	0	14		
				Capital Cordey	50	50		
				Privé Cordey	67	33		
				Bénéfice de l'exercice	109	0		
Total des actifs	699	557		Total des passifs	699	557		

PO2013 Page 40 de 95

Compte de résultat pour 2021 d'ARNOLD & Co. (chiffres arrondis en milliers de CHF)							
CHARGES	2021		PRODUITS	2021			
Baisse des stocks de produits finis	18		Produits de la fabrication	2950			
Baisse des stocks de prestations non factu- rées	10						
Prestation globale	2922						
			Prestation globale	2922			
Charges de matériel	1372						
Charges de personnel	1120						
Charges des locaux	110						
Charges pour provision de garantie	30						
Autres charges d'exploitation	131						
EBITDA	159						
			EBITDA	159			
Amortissements et corrections de valeur	45						
EBIT	114						
			EBIT	114			
Charges financières	5						
			Bénéfice d'entreprise	109			

# Récapitulatif des opérations commerciales des dernières années :

de 2015 à	Les associés ont pu percevoir un salaire raisonnable d'ARNOLD & CO.
2019	
2020	Un cas de responsabilité civile a entraîné une perte de l'exercice, qui a été couverte par la réduction des apports en capital.
2021	Début 2021, une percée a été réalisée avec un nouveau produit, lequel fera l'objet d'un dépôt de brevet au cours des prochains mois.
	Le carnet de commandes a été remarquable. Les liquidités ont évolué de ma- nière très positive.
	Lors d'une assemblée générale, l'associé Brünig a demandé s'il pouvait sous- crire un prêt de CHF 70 000 auprès de la société en nom collectif ARNOLD & CO. pour son installation solaire privée. L'assemblée générale a accepté. À cette occasion, la société a décidé de rémunérer les comptes privés comme suit :
	Excédents au débit (dettes auprès de la société) : 5%
	Excédents au crédit (avoir auprès de la société) : 2%
	La rémunération s'applique au solde moyen annuel au 30 juin.
	Les associés ont perçu le salaire convenu.

PO2013 Page 41 de 95

# Exercice 2.1 Questions générales sur la société en nom collectif

a)	Quel type de comptabilité ARNOLD & Co. doit-elle tenir ?
	☐ Comptabilité des recettes et des dépenses, patrimoine
	☐ Comptabilité en partie double
	Justifiez votre réponse en indiquant l'article de loi.
b)	Question de Monsieur Arnold :
	« J'ai récemment découvert dans la FOSC (Feuille officielle suisse du commerce) que l'associé Cordey était inscrit comme commanditaire d'un bureau d'ingénierie genevois. Monsieur Cordey peut-il, sans concertation avec les associés d'ARNOLD & Co., agir comme commanditaire d'une autre société ? »
	Justifiez votre réponse en indiquant l'article de loi.
c)	Question de Monsieur Brünig :
,	« Une divergence d'opinion est apparue entre les associés à l'occasion de l'engagement d'une personne pour l'administration. Le vote s'est déroulé comme suit : Étaient pour : Arnold et Cordey ; moi (Brünig), j'étais contre. Que pouvons-nous faire dans une telle situation ? » Justifiez votre réponse en indiquant l'article de loi.

PO2013 Page 42 de 95

### Exercice 2.2 Répartition du bénéfice de l'exercice

Répartissez le bénéfice de l'exercice selon les prescriptions du contrat d'associés et du Code des obligations. Documentez le processus en détail avec des calculs et des renvois aux articles de loi correspondants. Comptabilisez la répartition du bénéfice comme il se doit.

Règles d'arrondi : chiffres entiers uniquement, arrondi commercial Utiliser les comptes du plan comptable PME en annexe.

Espace pour votre calcul:

PO2013 Page 43 de 95

Libellé de l'écriture	Compte de débit	Compte de crédit	Montant

### Information

Après la réussite de l'exercice 2021, MM. Arnold, Brünig et Cordey prévoient de transformer la société en nom collectif ARNOLD & Co. en une société à responsabilité limitée (S.à.r.l.) avec un capital social de CHF 300 000.

Les ingénieurs veulent sciemment constituer une société à responsabilité limitée (S.à.r.l.) « car on voit toujours qui se cache derrière au registre du commerce ».

Les trois associés sollicitent une entrevue avec vous pour clarifier les questions en suspens.

# Exercice 2.3 Questions sur la transformation

Répondez aux questions suivantes de manière brève et percutante.

a)	Quelle <b>loi</b> règle la façon dont la société en nom collectif ARNOLD & CO. peut être transformée en société à responsabilité limitée (S.à.r.l.) ?

PO2013 Page 44 de 95

b)	Expliquez aux associés quelles <b>étapes</b> sont nécessaires pour la transformation de la société en nom collectif en société à responsabilité limitée (S.à.r.l.).		
4 òro			
1 <sup>ere</sup>	étape		
Oe á	Stone Control of the		
Ζ° €	étape		
3e €	étape		
	·		
ле á	étape		
4 6	stape		

PO2013 Page 45 de 95

c)	Conséquences de la transformation pour la <b>taxe sur la valeur ajoutée</b> : Qu'advient-il du numéro de TVA de la société en nom collectif ? Quelle <b>procédure</b> s'applique souvent en pratique ?
d)	Autres conséquences de la transformation : Qu'advient-il du <b>personnel</b> et des <b>anciens associés</b> ?

PO2013 Page 46 de 95

### Cas 3 Contrôle de la concordance des chiffres d'affaires

15 points

#### Information

Selon l'art. 128, al. 2 OTVA, l'assujetti doit démontrer que la déclaration pour la période fiscale a été mise en concordance avec les comptes annuels en tenant compte des différents taux de l'impôt: Extrait de l'ordonnance :

Let.		Texte de loi
a.	+	du chiffre d'affaires d'exploitation déclaré dans les comptes annuels ;
b.	+	des produits comptabilisés dans les comptes de charges (diminutions de charges) ;
C.	+	des compensations internes au sein d'un groupe, qui ne sont pas contenues dans le chiffre d'affaires d'exploitation ;
d.	+	de la vente de moyens d'exploitation ;
e.	+	des avances ;
f.	+	des autres paiements reçus qui ne sont pas contenus dans le chiffre d'affaires d'exploitation déclaré ;
g.	+	des prestations appréciables en argent ;
h.	_	des réductions de la contre-prestation ;
i.	±	des pertes sur débiteurs, et
j.	±	des écritures de clôture comme les délimitations temporelles, les provisions et les contre-écritures internes, qui ne sont pas pertinentes pour le chiffre d'affaires.

La société BELLAPASTA SA vous demande de procéder à un contrôle de la concordance du chiffre d'affaires.

L'entreprise familiale a été créée en 1972. Aujourd'hui, elle est passée à la deuxième génération et est dirigée par la fille de la famille fondatrice.

La fille souffre d'une intolérance au gluten depuis sa naissance. Dans sa famille, d'autres cas d'intolérance au blé, à l'épeautre, au seigle et à l'orge ont été constatés.

Outre la production de pâtes traditionnelles, le père a développé un sorte de pâtes ne contenant pas de gluten. Presque rien ne différencie les pâtes très digestes des pâtes fabriquées à partir de produits contenant du gluten.

Aujourd'hui, BELLAPASTA SA livre principalement en Suisse et dans les pays voisins.

L'entreprise produit dans ses propres bâtiments de fabrication (construits en 1968) situés dans la grande région d'Aarau.

BELLAPASTA SA décompte avec l'AFC selon les contre-prestations reçues.

L'entreprise vend exclusivement des produits alimentaires au taux réduit de 2,5%.

Vous trouverez ci-dessous le bilan et le compte de résultat de l'année 2021, ainsi que les observations correspondantes.

PO2013 Page 47 de 95

Bilan au 31 décembre 2021 BELLAPASTA SA (en milliers de CHF)						
ACTIFS	2021	2020		PASSIFS	2021	2020
Actif circulant	1096	1021		Dettes à court terme	401	321
Liquidités	290	310		Engagements LP	190	182
Créances LP	340	290		Acomptes clients	60	20
- Ducroire	-31	-28		Impôt sur le chiffre d'affaires pas encore dû	9	7
Stocks	381	370		Impôt sur le chiffre d'affaires dû	77	72
Prestations non facturées	40	35		Passifs de régularisation	65	40
Impôt préalable pas encore dû	11	10				
Impôt préalable dû	20	19		Engagements à long terme	480	500
Actifs de régularisation	45	15		Hypothèque	480	500
Actif immobilisé	623	622		Capital propre	838	822
Immobilisations corporelles meubles	63	42		Capital-actions	250	250
Immobilisations corporelles immeubles	560	580		Réserve légale issue du bénéfice	500	480
				Bénéfice de l'exercice	88	92
Total actifs	1719	1643		Total passifs	1719	1643

Compte de résultat par nature 2021	Réf.		En milliers de CHF
Produits nets issus de livraisons et de prestations	1	+	3650
Autres recettes	2	+	38
Prestation globale		II	3688
Frais de matériel, marchandises et prestations de services de tiers		ı	2430
Charges de personnel	3	ı	880
Autres charges d'exploitation		ı	250
EBITDA		II	128
Amortissements et corrections de valeur		_	62
EBIT		II	66
Charges financières		ı	1
Produit financier		+	2
Produit d'exploitation avant impôts		=	67
Charges hors exploitation	4	_	60
Produit hors exploitation	4	+	75
Résultat ordinaire avant impôts		=	82
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		_	0
Produit extraordinaire, unique ou hors période	5	+	22
Bénéfice de l'exercice avant impôt (EBT)		=	104
Impôts directs		_	16
Bénéfice de l'exercice		=	88

PO2013 Page 48 de 95

Précisions sur les références :

Réf.	Explication
1	Tous les chiffres d'affaires sont réalisés au taux de TVA réduit de 2,5%. Le chiffre d'affaires comprend CHF 550 000 de livraisons à l'exportation dans l'Union européenne (les attestations douanières d'exportation sont toutes disponibles).
	Un acompte est exigé des clients qui ont des mandats spéciaux. Cet acompte est comptabilisé dans le compte <acomptes clients="" de="">.</acomptes>
	Toutes les délimitations périodiques (variations des créances issues de P+L, travaux en cours, ducroire) ont été comptabilisées par l'intermédiaire du compte <produits de="" et="" issu="" livraisons="" nets="" prestations="">.</produits>
2	Les autres recettes comprennent les commissions réalisées à l'étranger.
3	Cela englobe 9 milliers de CHF (nets, hors TVA) de parts privées des véhicules à titre de réduction des charges.
4	Comptabilité immobilière : (Aucune option n'a été exercée sur le bâtiment.)
	Le produit hors exploitation comprend les recettes locatives générées par des locations à des tiers, ainsi que la comptabilisation du loyer pour les locaux utilisés par l'entreprise elle-même.
	Les charges hors exploitation sont des charges exclusivement comptabilisées en lien avec l'immeuble.
5	Cette position comprend exclusivement une indemnité de procédure suite à un cas de responsabilité civile produit remporté qui s'est produit il y a 3 ans.

Procédez au contrôle de la concordance du chiffre d'affaires dans la grille suivante :

PO2013 Page 49 de 95

#	Contrôle de la concordance du chiffre d'affaires		En milliers de CHF
1	Total des recettes provenant du compte de résultat Prestation glo- bale :	+	
2	+ Recettes imposables comptabilisées comme des réductions de charges	+	
3	+ Recettes hors exploitation et extérieures à l'entreprise	+	
Σ	= Rendement total (avant délimitations)	=	
4	+ Créances LP au début de l'exercice (hors TVA)	+	
5	<ul> <li>Créances LP à la fin de l'exercice (hors TVA)</li> </ul>	_	
6	+ Prestations non facturées au début de l'exercice	+	
7	<ul> <li>Prestations non facturées à la fin de l'exercice</li> </ul>	_	
8	Acomptes reçus au début de l'exercice	_	
9	+ Acomptes reçus à la fin de l'exercice	+	
10	Ducroire au début de l'exercice	_	
11	+ Ducroire à la fin de l'exercice	+	
Σ	= Rendement total pertinent (après délimitations)	=	
12	+ Impôt sur le chiffre d'affaires dû et comptabilisé	+	
Σ	= Chiffre d'affaires total, y compris impôt sur le chiffre d'affaires	=	
	Répartition selon le type de chiffre d'affaires  Chiffre d'affaires total y compris impât our le chiffre d'affaires	=	
12	Chiffre d'affaires total, y compris impôt sur le chiffre d'affaires	_	
13	Chiffres d'affaires exclus  Expertations / chiffres d'affaires étrangers		
14	Exportations / chiffres d'affaires étrangers		
	Réductions de la contre-prestation  Figure de trés agressions de la CITY (A (étécnante qui le faut de la contre-prestation)  Transporter de la contre-prestation  Transporter de la contre-pres		
15	<ul> <li>Flux de trésorerie selon l'art. 18 LTVA (éléments qui ne font pas partie de la contre-prestation)</li> </ul>		
	<ul> <li>Opérations imposables, y compris impôts</li> </ul>		
	Contrôle :		
		-	

PO2013 Page 50 de 95

# Annexe 1

Plan comptable PME Source : veb.ch

Plan	comptable PME	Source : veb
1	Actifs	
10	Actifs circulants	
100	Trésorerie	
1000	Caisse	
1010	Compte postal	
1020	Compte courant	
106	Actifs cotés en bourse détenus à court term	е
1060	Titres à court terme	
1069	Corrections de la valeur des titres	
<b>110</b> 1100	Créances résultant de la vente de biens et de Créances résultant de la vente de biens et de pre des tiers (débitours-clients)	
1109	Corrections de la valeur des ventes de biens et de (incl. ducroire)  Créances résultant de la vente de biens et de pre	•
	des participations	Station is the services enver
114	Autres créances à court terme	
1140 1149	Prêts  Corrections de la valeur des avances et des prêts	anvars doe tions
1170	Impôt préalable: TVA s/matériel, marchandises, p	
1171	Impôt préalable: TVA s/investissements et autres	
1176	Impôt anticipé à récupérer	and good or or pro-
1180	Créances à court terme envers les assurances so prévoyance professionnelle	ciales et les institutions de
1188	Compte courant Impôt à la source	
1190 1199	Autres créances à court terme Corrections de la valeur des créances à court terr	ne
120	Stocks et prestations de services non facture	ées
1200	Stocks de marchandises commerciales	
1210	Stocks de matières premières	
1220	Stocks de pièces terminées	
1230	Stocks de matières auxiliaires	
1250	Marchandises en consignation	
1260	Stocks de produits finis	
1270 1280	Stocks de produits semi-ouvrés Travaux en cours	
1290	Correction de la valeur des stocks et de travaux e	n cours
130	Actifs de régularisation (actifs transitoires)	
1300 1301	Charges payées d'avance Produits à recevoir	
14	Actifs immobilisés	
140	Immobilisations financières	
1400	Titres à long terme	
1409	Corrections de la valeur des titres	
1440	Prêts	
1441	Hypothèques	
1449	Corrections de la valeur des créances à long term	e envers des uers
148	Participations	
1480 1489	Participations	
	Corrections de la valeur des participations	
150	Immobilisations corporelles meubles	
1500 1509	Machines et appareils	achinge at appearily
1510	Amortissements et corrections de la valeur des m Mobilier et installations	aoi iii leo et appatells
1519	Amortissements et corrections de la valeur du mo	bilier et installations
1520	Machines de bureau, informatique, systèmes de d	
1529	Amortissements et corrections de la valeur des m informatique, systèmes de communication	achines de bureau,
1530	Véhicules	
1539	Amortissements et corrections de la valeur des ve	éhicules
1540	Outillages et appareils	tillage at generalis
1549	Amortissements et corrections de la valeur de l'ou	ruage er appareils
1600 1600 1609	Immobilisations corporelles immeubles Immeubles d'exploitation Amortissements et corrections de la valeur des in	ama ubles d'exploitation
		a exploitation
<b>170</b> 1700	Immobilisations incorporelles Brevets, know-how, processus de fabrication	
1709	Amortissements et corrections de la valeur des b processus de fabrication	revets, know-how,
1770 1779	Goodwill Amortissements et corrections de la valeur du go	odwill
180	Capital social (ou capital de fondation) non li	béré
1850	Capital-actions non libéré	

2	Passifs
20	Capitaux étrangers à court terme
200	Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations
200	de services
2000	Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services de tiers
2030	(créanciers-fournisseurs) Acomptes de tiers
210	Dettes à court terme portant intérêt
2100	Dettes bancaires à court terme
2120 2140	Engagements de financement par leasing  Autres dettes financières à court terme envers des tiers
220	Autres dettes à court terme
2200	TVA due
2201 2206	Décompte TVA
2208	Impôt anticipé à payer Impôts directs
2210	Autres dettes à court terme envers des tiers (sans intérêts)
2261	Dividendes
2270 2279	Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales (sans intérêts)  Compte courant Impôt à la source
230	Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions
	à court terme
2300 2301	Charges à payer Produits encaissés d'avance
2330	Provisions à court teme
24	Capitaux étrangers à long terme
240	Dettes à long terme portant intérêt
2400	Dettes bancaires à long terme
2420 2430	Engagements de financement par leasing
2450	Emprunts obligataires Emprunts
2451	Hypothèques
250	Autres dettes à long terme
2500	Autres dettes à long terme
<b>260</b> 2600	Provisions et postes analogues prévus par la loi Provisions et postes analogues prévus par la loi
28	Capitaux propres (personnes morales)
280	Capital social (capital-actions, capital de fondation, capital propre)
2800 <b>290</b>	Capital-actions, capital social, capital de fondation  Réserves et bénéfice reporté ou perte reportée
2900	Réserve légale issue du capital
2940	Réserve d'évaluation
2950	Réserve légale issue du bénéfice Réserves facultatives
2960 2970	Reserves racultatives Bénéfice ou perte reporté
2979	Bénéfice ou perte de l'exercice
2930	Propres actions, parts sociales, droits de participations (poste négatif)
28	Capital propre (raison individuelle)
2800 2820	Capital propre au début de l'exercice Apports en capital et retraits
2850	Prélèvements en espèces ou en nature
2891	Bénéfice de l'exercice/(perte de l'exercice)
28	Capital propre (sociétés de personnes)
2800 2810	Capital propre associé A au début de l'exercice Apports en capital et retraits de l'Associé A
2820	Compte privé associé A
2831	Bénéfice ou perte de l'exercice de l'associé A
2850	Capital, commanditaire A en début d'exercice
2860 2870	Apports du commanditaire A au début de l'exercice Compte privé commanditaire A
2831	Bénéfice ou perte de l'exercice du commanditaire A

PO2013 Page 51 de 95

#### Produits nets des ventes de biens et de prestations de services 3000 Ventes de produits fabriqués 3200 Ventes de marchandises 3400 Ventes de prestations 3600 Produits annexes résultant de livraisons et de prestations de services 3700 Prestations propres 3710 Propres consommations 3800 Déductions sur ventes (escomptes, rabais, ristournes, ...) Pertes sur clients, variation du ducroire 3900 Variation des stocks de produits semi-finis 3901 Variation de stocks de produits finis Variation de la valeur des prestations non facturées Charges de matériel, de marchandises, de prestations de tiers et d'énergie 4000 Charges de matériel Charges de marchandises destinées à la revente Charges de prestations de tiers 4500 Charges d'énergie pour l'exploitation Déductions sur les charges (escomptes, rabais, ristourne, ...) Charges de personnel 5200 Charges salariales Charges sociales Autres charges de personnel 5900 Prestations de tiers/temporaires Autres charges d'exploitation, amortissements et corrections de valeur, résultat financier Charges de locaux 6000 Entretion, réparations, remplacements (ERR) 6150 Charges de leasing 6200 Charges de véhicules et de transport 6300 Assurances-choses, droits, taxes, autorisations 6400 Charges d'énergie et évacuation des déchets 6500 Charges d'administration et d'informatique 6600 Charges de publicité 6700 Autres charges d'exploitation 680 Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations 6800 Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations 690 Charges et produits financiers 6900 Charges financières Produits financiers Résultat des activités annexes d'exploitation 7000 Produits accessoires 7010 Charges accessoires Produits des immeubles d'exploitation 7500 Charges des immeubles d'exploitation 7510 Résultats exceptionnels et hors exploitation 8000 Charges hors exploitation 8100 Produits hors exploitation 8500 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période Produits exceptionnels, uniques ou hors période 8510 8900 Impôts directs

#### Flux de trésorerie

Stru	ıcture	possible	d'un ta	ableau des	flux de	trésoreri	e avec f	onds
(Lic	guidité:	s» selor	la mét	hode indir	ecte			

#### +/- Bénéfice de l'exercice (+) ou Perte de l'exercice (-)

- +/- Amortissements et corrections de valeur (+) imputations (-) aux postes de l'actif immobilisé
- +/- Constitution (+) et dissolution (-) de réserves
- +/- Diminution de valeur (+) et augmentation de valeur (-) d'actifs détenus à court terme avec cours boursiers
- +/- Diminution (+) ou Augmentation (-) des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services
- +/- Diminution (+) ou Augmentation (-) des créances à court terme
- -/- Diminution (+) ou Augmentation (-) des stocks et prestations de services non facturées
- +/- Diminution (+) ou Augmentation (-) des comptes de régularisation de l'actif
- +/- Augmentation (+) ou Diminution (-) des dottes à court terme résultant d'achats et de prestations de services
- +/- Augmentation (+) ou Diminution (-) des engagements à court terme
- +/- Augmentation (+) ou Diminution (-) des comptes de régularisation passifs
- +/- Pertes (+) ou gains (-) résultant de l'aliénation d'actifs immobilisés
- +/- Autres charges (+) et produits (-) sans effets sur le fonds

#### Flux financiers de l'activité d'exploitation

- Investissements dans des placements financiers
- + Désinvestissements de placements financiers
- Investissements dans des participations
- Désinvestissements de participations
- Investissements dans des immobilisations corporelles meubles
- Désinvestissements d'immobilisations corporelles meubles
- Investissements dans des immobilisations corporelles immeubles
- Désinvestissements d'immobilisations corporelles immeubles
- Investissements dans des immobilisations incorporelles
- Désinvestissements d'immobilisations incorporelles
   Flux financiers de l'activité d'investissement
- /- Contraction (+) ou remboursement (-) de dettes financières à court et à long terme
- Distribution du bénéfice
- +/- Augmentation du capital (+) ou diminution du capital (-)
- -/+ Achat (-) ou vente (+) de propres parts
- Flux financiers de l'activité de financement

#### Augmentation ou diminution des liquidités

#### Modification des liquidités

- + Etat au début de l'exercice sous revue
- Etat à la fin de l'exercice sous revue
- Augmentation ou diminution des liquidités

#### Conseil de l'auteur

Certains comptes peuvent être mis de côté et d'autres peuvent être ajoutés à partir du Plan comptable suisse PME; en revanche, la structure ne doit pas changer.

Bénéfice de l'exercice/(perte de l'exercice)

PO2013 Page 52 de 95

#### Annexe 2



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra Département fédéral des finances DFF Administration fédérale des contributions AFC

Notice A/1995
Entreprises commerciales

Impôt fédéral direct

# Amortissements<sup>1</sup> sur les valeurs immobilisées des entreprises commerciales<sup>2</sup>

#### Bases légales

Art. 27, 2e al., let. a, 28 et 62 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (UFD)

1. Taux normaux en pour cent de la valeur comptab	le³
Maisons d'habitation de sociétés immobilières et maisons d'habitation pour le personnel – sur le bâtiment uniquement <sup>4</sup> – sur le bâtiment et le terrain ensemble <sup>5</sup>	29 1,59
Bâtiments commerciaux, bureaux, banques, grands magasins et cinémas  – sur le bâtiment uniquement <sup>4</sup> – sur le bâtiment et le terrain ensemble <sup>5</sup>	49 39
Hôtels et restaurants  – sur le bâtiment uniquement <sup>4</sup> – sur le bâtiment et le terrain ensemble <sup>5</sup>	69 49
Fabriques, entrepôts et immeubles artisanaux (en particulier ateliers et silos à caractère immobilier) – sur le bâtiment uniquement <sup>4</sup> – sur le bâtiment et le terrain ensemble <sup>5</sup>	89 79
Si un bâtiment est utilisé à différents usages commerciaux (p.ex. atelier et bureaux), on tiendra compte de manière appropriée des taux respectifs.	
Entrepôts à hauts rayonnages et installations semblables	159
Constructions mobilières sur fonds d'autrui	209
Voies ferrées industrielles	209
Conduites d'eau industrielles	209
Réservoirs (y compris wagons-citernes), conteneurs	209
Mobilier commercial, installations d'ateliers et d'entrepôts ayant un caractère mobilier	25 %
Moyens de transport sans moteur de tout genre, en particulier remorques	309
Appareils et machines destinés à la production	309
Véhicules à moteur de tout genre	40 9
Machines utilisées principalement pour le travail par équipes ou employées dans des conditions spéciales, telles que machines lourdes servant à travailler la pierre, machines de chantier	40 %
Machines qui sont exposées à un haut degré à des actions chimiques nuisibles	40 %
Machines de bureau	409
Ordinateurs (hardware et software)	409
Valeurs immatérielles servant à l'activité à but lucratif, comme par exemple brevets, raisons sociales, droits d'édition, concessions, licences et autres droits de jouissance, goodwill	40 %

Systèmes à commande automatique	40 %
Installations de sécurité, appareils électroniques de mesure et de contrôle	40 %
Outillage, ustensiles d'artisans, outillage pour machines, instruments, récipients, échafaudages, palettes (ou plateaux),	
etc	45 %
Vaisselle et linge d'hôtel et de restaurant	45 %

#### 2. Cas spéciaux

# Investissements pour des installations visant à économiser l'énergie

Les isolations thermiques, les installations pour la transformation du système de chauffage, les installations pour l'utilisation de l'énergie solaire, etc., peuvent être amorties durant les premier et deuxième exercices à raison de 50% de la valeur comptable et durant les années suivantes aux taux usuels appliqués à de telles installations (chiffre 1).

#### Installations pour la protection de l'environnement

Les installations pour la protection des eaux et de lutte contre le bruit ainsi que les installations de purification d'air peuvent être amorties durant les premier et deuxième exercices à raison de 50% de la valeur comptable et durant les années suivantes aux taux usuels appliqués à de telles installations (chiffre 1).

#### 3. Amortissements faits après coup

Des amortissements ne peuvent être admis après coup que dans les cas où l'entreprise contribuable, en raison de la mauvaise marche des affaires, n'était pas en mesure de procéder à des amortissements suffisants pendant les années antérieures. Celui qui demande la déduction de tels amortissement est tenue d'en établir le bien-fondé.

#### 4. Procédés cantonaux spéciaux d'amortissement

Par procédés cantonaux spéciaux d'amortissement, on comprend les méthodes d'amortissement qui s'écartent des procédées usuels et qui, en vertu du troit fiscal cantonal ou de la pratique fiscale du canton étaient, sous certaines conditions, déjà appliquées régulièrement et systématiquement; il peut s'agir d'amortissements unique ou répétés sur le même objet (p.ex. amortissement immédiat). Des procédés spéciaux d'amortissement de cette nature peuvent être également appliqués en matière d'impôt fédéral direct, pour autant qu'ils conduisent à long terme au même résultat.

#### 5. Amortissements opérés sur des actifs réévalués

Les amortissements opérés sur des actifs qui ont été réévalués afin de compenser des pertes ne sont admis que si les réévaluations étaient autorisées par le droit commercial et que les pertes pouvaient être déduites au moment de l'amortissement.

PO2013 Page 53 de 95

<sup>1</sup> Cette notice est valable uniquement pour des amortissements au sens de l'art. 960a al. 3 CO.

<sup>2</sup> Pour les exploitations agricoles et sylvicoles, les entreprises électriques, les téléfériques et les entreprises de navigation, il existe des notices spéciales, que l'on peut obtenir auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Fellerstrasse 21, 3003 Berne Téléphone: 031 325 50 50 / Fax: 031 325 50 56 / E-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch Internet: www.bbl.admin.ch

<sup>3</sup> Pour les amortissements sur la valeur d'acquisition, les taux mentionnés seront réduits de moitié.

<sup>4</sup> Le taux le plus élevé pour le bâtiment uniquement ne peut être appliqué que si la valeur comptable résiduelle ou le coût de construction des bâtiments figure séparément à l'actif du bilan. En règle générale, l'amortissement d'un bien-fonds n'est pas admis.

<sup>5</sup> On appliquera ce taux lorsque b\u00e4timent et bien-fonds ensemble figurent au bilan sous une seule et m\u00e4me rubrique Dans ce cas, l'amortissement n'est admis que jusqu'\u00e1 la valeur du terrain.

# Branche 701 Comptabilité d'exploitation

# Partie 2

Temps imparti: 60 minutes

Nombre maximal de points: 30

PO2013 Page 54 de 95

# Comptabilité d'exploitation

Temps imparti : 60 minutes Nombre maximal de points : 30

#### Remarques générales sur l'examen

L'examen se compose de quatre exercices. Les exercices 3 et 4 peuvent être résolus indépendamment des exercices 1 et 2.

# Exercice 1 - Établir un décompte d'exploitation

(11 points)

Rothen Design SA s'est fait un nom en tant que fournisseur de mobilier design et d'aménagement intérieur moderne. Un décompte d'exploitation a été établi pour l'exercice 2021, avec les précisions ci-après.

- Vous trouverez le décompte d'exploitation (1.1 31.12.2021) à compléter en page 3.
- Dans la comptabilité financière, les stocks de matières premières, produits finis et travaux en cours sont évalués de façon cohérente après déduction du tiers fiscal usuel sur les marchandises.
- Les stocks de matériaux ont été évalués à 472 milliers de CHF dans la comptabilité financière au début de la période sous revue et à 552 milliers de CHF à la fin de la période sous revue.
- Les amortissements (méthode d'amortissement linéaire) doivent être calculés et engagés sur la base des indications ci-dessous. Pour tous les actifs, la durée d'utilisation restante est encore supérieure à 12 mois. Dans la comptabilité financière, les réserves latentes sur immobilisations corporelles sont passées de 52 milliers de CHF à 71 milliers de CHF.

Actif immobilisé et amortissements	Approvision- nements	Atelier	Équipe de projet	Ventes + admin.
Valeurs d'acquisition en milliers de CHF	40	980	72	30
Durée des amortissements en années	5	10	3	5

- Le centre de coûts Approvisionnement est calculé par rapport aux coûts directs de matières.
- Le centre de coûts Atelier a effectué 3000 heures au titre du mobilier design et 500 heures au titre de l'aménagement intérieur.
- Le centre de coûts Équipe de projet a effectué 1500 heures au titre du mobilier design et 16 500 heures au titre de l'aménagement intérieur.
- Dans la branche Mobilier design, les stocks de produits ont augmenté de 144 milliers de CHF (de manière objective du point de vue de l'entreprise).
- Les coûts de fabrication des prestations vendues dans la branche Aménagement intérieur s'élevaient à 5480 milliers de CHF.
- Le centre de coûts Ventes + admin. est reparti par rapport aux produits des ventes, étant précisé que les coûts de vente pour la branche Aménagement intérieur sont 50% supérieurs à ceux de la branche Mobilier design.
- Vous trouverez de la place pour vos calculs sur la page suivante.
- Toutes les valeurs du décompte d'exploitation doivent être présentées en chiffres entiers en milliers de CHF.

PO2013 Page 55 de 95

Place pour les calculs :

PO2013 Page 56 de 95

Examen professionnel d'agent fiduciaire 2022 Branche : 701 Comptabilité d'exploitation

Rothen Design SA Décompte d'exploitation 1.1 31.12.2021 en mil- liers de CHF	CoFi	АО	CoEx	Approvi- sionne- ments	Atelier	Équipe de projet	Ventes + admin.	Mobilier design	Aménage- ment inté- rieur
Coûts directs de matières			4850					1250	3600
Charges de personnel	2475	0	2475	320	269	1,080	206		
Charges d'exploitation di- verses	716	0	716						
Amortissements calc.									
Total coûts par nature				388	917	1296	726	1250	3600
Répartition Approvisionne- ment									
Répartition Atelier									
Répartition Équipe de pro- jet									
Coûts de fabrication de la production									
Variations des stocks									
Coûts de fabrication des produits vendus									
Répartition Ventes + ad- min.									
Produits des ventes	-8900	0	-8900					-2500	-6400
Résultat d'exploitation									

PO2013

### Exercice 2 – Analyse décompte d'exploitation 2020 et comparaison

(6 points)

Le compte de résultat par nature suivant a été établi au cours de l'année 2020 sur la base du décompte d'exploitation exhaustif et correct.

Rothen Design SA Compte de résultat par nature 1.1.2020 - 31.12.2020 (en milliers de CHF)	Mobilier design	Aménagement intérieur	Total
Produits des ventes	2400	6200	8600
Variations des stocks	-33	117	84
Total produits de la production	2367	6317	8684
Coûts directs de matières	-1240	-3960	-5200
Couts indirects de matières	-93	-297	-390
Atelier	-742	-106	-848
Équipe de projet	-98	-1134	-1232
Résultat après coûts de fabrication	194	820	1014
Ventes + admin.	-138	-535	-673
Résultat d'exploitation CoEx	56	285	341
AO coûts directs des matières			32
AO amortissements	-12		
AO variations des stocks			-28
Résultat d'exploitation CoFi			333

Remarques sur le compte de résultat :

- L'atelier a effectué 3200 heures au total en 2020.
- L'équipe de projet a effectué 17 600 heures au total en 2020.
- Les régularisations des coûts directs des matières et les variations de stock sont exclusivement dues à l'effet du tiers fiscal usuel sur les marchandises.

#### Vos tâches

Prenez position sur les questions ci-dessous :

a)	Quels étaient les coûts de fabrication des produits vendus en 2020 de mobilier design en milliers de CHF ?

PO2013 Page 58 de 95

b) Quel était le prix de revient commercial en 2020 d'aménagement intérieur en milliers de CHF ?
c) Quel était le coefficient de majoration 2020 des coûts indirects de matières ? Résultat en % à un
chiffre après la virgule.
d) En 2020, a-t-on constitué ou dissous des réserves latentes sur les stocks de matériaux ?
e) Quelle a été la variation des stocks de produits en milliers de CHF qui avait été entièrement
comptabilisée dans la comptabilité financière 2020 ?
f) En complément à la question e) : s'agit-il là d'une hausse ou d'une baisse des stocks ?
The completion and question by the agent in a distribution of a distribution of the control of t
g) Cette affirmation est-elle correcte (OUI ou NON)? → « En 2020, le taux horaire du centre de coûts <i>Atelier</i> était plus faible qu'en 2021. » Argumentez votre prise de position avec des faits.
Cette affirmation est-elle correcte (OUI ou NON):
,
Justification :

PO2013 Page 59 de 95

### Exercice 3 - Calculs en vue de décisions avec coûts partiels

(4 points)

La direction de Rothen Design SA a soumis au conseil d'administration la proposition budgétaire suivante pour 2022. Ces chiffres font office de situation initiale pour les autres calculs.

Rothen Design SA - Budget 1.1 31.12.2022 en milliers de CHF	Mobilier design	Aménagement intérieur	TOTAL
Produits des ventes	3000	6600	9600
Coûts variables	-1650	-4422	-6072
Coûts fixes	-1050	-1848	-2898
Résultat d'exploitation (EBIT)	300	330	630

a) Supposons que l'amélioration de l'EBIT cible espéré par le CA ne soit atteinte que dans la

Le conseil d'administration espère dans l'ensemble un EBIT cible de 720 milliers de CHF. **Répondez aux questions ci-après.** 

	<b>branche Mobilier design</b> grâce à des produits des ventes supplémentaires : quels seraient les produits des ventes supplémentaires nécessaires en chiffres entiers en milliers de CHF ? Partez du principe que le niveau des prix de vente ne peut pas être ajusté.
b)	Supposons que l'amélioration de l'EBIT cible espéré par le CA ne soit atteinte que dans la <b>branche Aménagement intérieur</b> par la baisse des coûts variables : de quel pourcentage (à 2 décimales) les coûts variables devraient-ils diminuer ?
c)	La capacité pourrait être augmentée pour la <b>branche Mobilier design</b> , ce qui occasionnerait des coûts fixes supplémentaires de 150 milliers de CHF. Le CA est plutôt favorable à cette requête, mais souhaite atteindre à la fois une évolution du chiffre d'affaires et une <b>marge EBIT de 12% dans la branche Mobilier design</b> . Quels devraient être les produits des ventes si le niveau des prix de vente et le rapport des coûts variables restaient inchangés par rapport à la situation initiale ?

PO2013 Page 60 de 95

# Exercice 4 – Évaluation économique en tenant compte de pénuries d'approvisionnement (9 points)

Pour la branche Mobilier design, il existe une capacité annuelle de 4000 heures à l'atelier. Pour les trois types de produits fabriqués, vous recevez les indications suivantes :

Bases de calcul (Valeurs en CHF)	Tables	Chaises Iongues	Fauteuils
Prix de vente à l'unité	2700	1600	1400
Coûts variables à l'unité	2100	1150	1000
Temps de traitement à l'unité	5 heures	3 heures	2,5 heures
Plan des ventes en pièces	500 pièces	400 pièces	300 pièces

<ul> <li>a) Supposons que la capacité ne soit pas pleinement utilisée : la vente de quel produit privilégiez- vous ? Argumentez votre réponse avec des faits.</li> </ul>				
b) Commentez le pl	lan des ventes par ra	apport à la capacité	et argumentez avec	des faits.
c) Comment le programme de vente devrait-il être composé compte tenu de la capacité disponible pour atteindre une marge contributive optimale ? Proposez un ordre de priorité et reportez les valeurs dans le tableau ci-dessous en arrondissant à des chiffres entiers.				
Ordre de priorité	Produit	Quantité en pièces		Marge contribu- tive CHF
1)				
2)				
3)				
Total				
d) Un nouveau produit « sideboard » doit être ajouté à la gamme. Les coûts variables par pièce s'élèvent à CHF 1860, le temps de traitement à l'atelier est de 4 heures par pièce. Quelle serait la limite inférieure de prix pour les « sideboards » si le produit « chaises longues » devait être évincé en cas de pénurie d'approvisionnement ? Résultat en CHF entiers.				

PO2013 Page 61 de 95

# **Branche 702 Fiscalité**

Temps imparti: 100 minutes

Nombre maximal de points: 50

PO2013 Page 62 de 95

# **Fiscalité**

Temps imparti : 100 minutes Nombre maximal de points : 50

Dans la mesure où aucune autre indication n'est exigée, les solutions doivent se fonder sur les dispositions de la LIFD, de la LHID, de la LIA, de la LT ou de la LTVA/OTVA. Les indications des lois demandées doivent être précises, c'est-à-dire citer la loi correspondante ainsi que l'article et éventuellement l'alinéa et la lettre.

Exercice 1 10 points

M. Max Müller vit avec son épouse et ses deux enfants mineurs à Fellbach (Allemagne) dans un appartement en location de 6,5 pièces. M. Max Müller est chef de projet à temps plein chez TOP SA, dans le canton de Zoug, depuis le 01.01.2022 et perçoit un salaire annuel brut de CHF 100 000.00. Compte tenu de la longue distance entre son domicile en Allemagne et son lieu de travail à Zoug, il loue un appartement de 1,5 pièce dans le canton voisin de Lucerne. M. Max Müller a une autorisation de séjour « G » en Suisse et rentre régulièrement en Allemagne les week-ends. Son épouse n'a pas de revenu en Allemagne, de sorte que tous les revenus du couple sont exclusivement perçus en Suisse.

1.1. Citez le type de rattachement fiscal en Suisse de M. Max Müller ainsi que l'étendue de l'assujettissement, y compris les bases légales correspondantes de la LIFD. Indiquez également dans le cadre de quelle procédure de taxation M. Max Müller sera imposé en Suisse.

1.2. Quel canton est compétent pour la collecte de l'impôt fédéral direct ? Citez aussi les bases légales dans la LIFD.

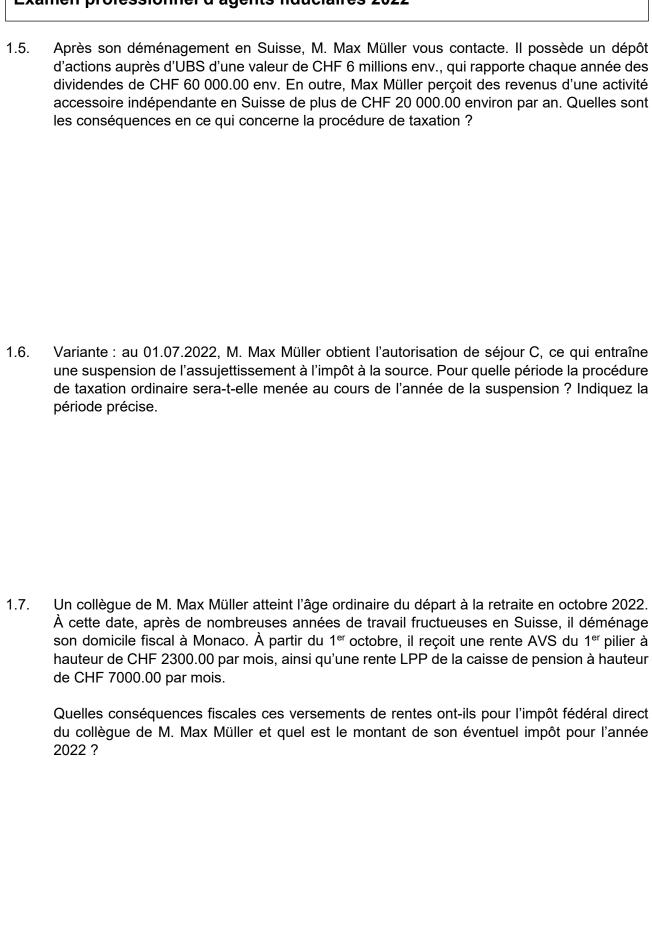
PO2013 Page 63 de 95

1.3. En 2022, M. Max Müller a versé la contribution maximale possible au pilier 3a. En outre, des frais de perfectionnement professionnel supportés par Max Müller lui-même ont été engagés en 2022. Quelles possibilités a M. Max Müller de faire valoir ces déductions sur le plan fiscal ? Les conditions préalables correspondantes sont-elles réunies en l'espèce ?

1.4. Variante déménagement en Suisse : pour éviter les trajets hebdomadaires chronophages, M. Max Müller déménage le 01.01.2022 avec sa famille en Suisse, dans le canton de Zoug. Le bail en Allemagne est résilié. M. Max Müller bénéficie désormais de l'autorisation de séjour B.

Quelles sont les possibilités, pour la période 2022, de faire valoir fiscalement le montant versé au pilier 3a et les frais de perfectionnement professionnel et quelles sont les conditions requises ? Citez aussi les bases légales dans la LIFD. Par ailleurs, prenez position sur les possibles conséquences pour les périodes suivantes.

PO2013 Page 64 de 95



PO2013 Page 65 de 95

Exercice 2 10 points

### Exposé des faits

M. Felix Meier (64 ans) était directeur de Meier Maschinenbau SA et détenait toutes les actions de la société dans sa fortune privée.

Le bilan de Meier Maschinenbau SA était le suivant au 31.12.2020 (en CHF) :

Actifs	Montant	Passifs	Montant
Actif circulant*	250 000.00	Capitaux étrangers	490 000.00
Actif immobilisé opérationnel	580 000.00	Capital-actions	100 000.00
		Réserve légale issue du bé-	50 000.00
		néfice	
		Réserves facultatives issues	120 000.00
		du bénéfice**	
		Bénéfice de l'exercice**	70 000.00
Total	830 000.00	Total	830 000.00

<sup>\*</sup> nécessaires à l'exploitation CHF 100 000.00 / non nécessaires à l'exploitation CHF 150 000.00

Dans la mesure où Felix Meier souhaitait cesser son activité commerciale pour profiter de sa retraite bien méritée, il a vendu la participation dans Meier Maschinenbau SA (100%) le 15 février 2021 à un prix de CHF 800 000.00 à la société « Heinz Imboden Maschinen SA ». Celle-ci est détenue à 100% par M. Heinz Imboden dans la fortune privée.

#### Questions

- 2.1. Comment les gains en capital résultant de l'aliénation de la fortune privée sont-ils en principe traités sur le plan fiscal ? Veuillez indiquer la base légale afférente (LIFD).
- 2.2. Énumérez les sept conditions préalables, à l'exception de la collaboration, sous lesquelles il existe une liquidation partielle indirecte au sens fiscal. Nommez aussi l'article de loi correspondant (LIFD).

PO2013 Page 66 de 95

<sup>\*\*</sup> les réserves facultatives issues du bénéfice et le bénéfice de l'exercice sont distribuables selon le droit commercial

### Exposé des faits (suite)

Au cours des exercices 2021 et 2022 (exercice à chaque fois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), Meier Maschinenbau SA a obtenu les résultats annuels suivants et opté pour les dividendes suivants, lesquels ont été distribués à Heinz Imboden Maschinen SA au 30 juin de l'année suivante :

Exercice annuel	Bénéfice de l'exercice (CHF)	Dividendes (CHF)
2021	0.00	100 000.00
2022	50 000.00	120 000.00

S'agissant de la liquidation partielle indirecte, il est possible de supposer que le critère de la collaboration est satisfait pour les questions ci-dessous.

#### **Questions**

2.3.	Quelles sont les conséquences fiscales des dividendes de CHF 100 000.00 distribués le 30 juin 2022 pour l'exercice 2021 du point de vue de l'impôt sur le revenu ? À cette fin, indiquez le sujet fiscal, la période fiscale au cours de laquelle le revenu est imposé ainsi que le revenu imposable en résultant s'agissant de l'impôt fédéral direct (l'explication et un éventuel
	revenu imposable en résultant s'agissant de l'impôt fédéral direct (l'explication et un éventuel calcul doivent être présentés en détail).

Sujet fiscal :

Période fiscale :

Revenus imposables :

2.4. Quelles sont les conséquences fiscales des dividendes de CHF 120 000.00 distribués le 30.06.2023 pour l'exercice 2022 du point de vue de l'impôt sur le revenu (même sujet fiscal qu'à la question 2.3.) ? À cette fin, indiquez la période fiscale au cours de laquelle le revenu est imposé ainsi que le revenu imposable en résultant s'agissant de l'impôt fédéral direct (l'explication et un éventuel calcul doivent être présentés en détail).

Période fiscale:

Revenus imposables:

PO2013 Page 67 de 95

Exercice 3 15 points

### Exposé des faits

Aqua SA (non cotée en bourse) est détenue par Mme Beatrice Waser à 60% dans la fortune privée. Son frère, M. Albert Waser, détient les 40% restants dans la fortune commerciale. Les actionnaires ont décidé début 2021 de liquider Aqua SA. Au 30 juin 2021, des comptes intermédiaires ont été établis aux fins de la liquidation, qui présentent des pertes provisoires de CHF 50 000.00 sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.

Bilan Aqua SA au 30.06.2021 (en CHF)			
Actifs	Montant	Passifs	Montant
Actif circulant	230 000.00	Capitaux étrangers	680 000.00
Immobilisations corporelles	100 000.00	Capital-actions	100 000.00
meubles d'exploitation			
Immeuble	800 000.00	Réserves issues d'apports en	150 000.00
		capitaux	
		Réserve légale issue du bé-	50 000.00
		néfice	
		Réserves facultatives issues	200 000.00
		du bénéfice	
		Pertes 01.01. au 30.06.2021	-50 000.00
Total	1 130 000.00	Total	1 130 000.00

### Données complémentaires :

La valeur déterminante pour l'impôt sur le bénéfice de l'immeuble est de CHF 900 000.00 et la valeur vénale de CHF 1 200 000.00. Dans le cadre de la liquidation, l'immeuble est vendu à la valeur vénale à Mme Beatrice Waser.

Il existe des réserves latentes de CHF 60 000.00 sur les immobilisations corporelles meubles d'exploitation d'une valeur comptable et déterminante pour l'impôt sur le bénéfice de CHF 100 000.00. Dans le cadre de la liquidation, les immobilisations corporelles meubles sont aliénés à la valeur vénale à une société tierce.

L'actif circulant comprend des stocks de marchandises d'une valeur comptable et déterminante pour l'impôt sur le bénéfice de CHF 80 000.00, sur lesquels le tiers des marchandises fiscalement privilégié a été constitué. Dans le cadre de la liquidation, les stocks de marchandises sont aliénés à une société tierce au prix de revient.

Les frais de liquidation s'élèvent au total à CHF 55 000.00. Sur ce montant, CHF 20 000.00 ont déjà été pris en compte ou régularisés sur les pertes indiquées à titre provisoire du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.

L'impôt sur le bénéfice (impôt fédéral, cantonal et communal) doit être pris en considération à hauteur de 25% sur les bénéfices après impôts.

Les réserves issues d'apports en capitaux sont acceptées et confirmées par l'Administration fédérale des contributions.

PO2013 Page 68 de 95

#### Questions

Les questions doivent être résolues dans l'ordre indiqué.

3.1. Calculez le bénéfice de liquidation 2021 imposable (y c. résultat ordinaire 2021) d'Aqua SA en complétant les cellules vides de la colonne de droite dans le schéma suivant :

	Montant (en CHF)
Pertes du 1 janvier au 30 juin 2021	-50 000.00
Plus bénéfice de la vente de l'immeuble	
Plus bénéfice de l'aliénation des meubles d'exploitation	
Plus bénéfice de la vente des stocks de marchandises	
Moins frais de liquidation restants	
Bénéfice avant impôts (125%)	
Moins impôts (25%)	
Bénéfice après impôts (100%) = bénéfice de liquidation 2021	

3.2. Calculez l'impôt fédéral direct pour Aqua SA sur le bénéfice de liquidation imposable 2021.

3.3. Quel est le montant du produit total de liquidation qui sera versé aux actionnaires ? Présentez le calcul.

PO2013 Page 69 de 95

3.4.	Le remboursement des réserves légales issues d'apports en capitaux de sociétés non cotées en bourse est-il soumis à l'impôt anticipé ? Veuillez justifier brièvement votre réponse.
3.5.	Calculez l'excédent de liquidation soumis à l'impôt anticipé, puis l'impôt anticipé lui-même. Présentez le calcul. Citez également la base légale (LIA) pour le taux de l'impôt anticipé.  Calcul de l'excédent de liquidation :
	Calcul de l'impôt anticipé :
	Base légale taux de l'impôt anticipé :
3.6.	En cas de suspension de l'assujettissement d'une personne morale, les personnes chargées de son administration et de sa liquidation répondent-elles en principe solidairement de l'impôt sur le bénéfice dû par la personne morale et, si oui, jusqu'à concurrence de quel montant ? Veuillez également indiquer la base légale correspondante dans la LIFD.

PO2013 Page 70 de 95

	illen professionner a agents naucianes 2022	
3.7.	Le remboursement de réserves issues d'apports en capitaux e trice Waser ? Veuillez justifier votre réponse en indiquant ég pondante dans la LIFD.	
3.8.	Dans quelle mesure, en pourcentage, le dividende de liquida Mme Beatrice Waser est-il imposable ? Veuillez indiquer ég pondante selon la LIFD.	
3.9.	Calculez le revenu imposable de Mme Beatrice Waser décou tez à cette fin le tableau ci-après :	lant de la liquidation et complé Montant (en CHF)
	Produit total de la liquidation (selon exercice 3.3.)	
	Part en pourcentage Mme Beatrice Waser	

PO2013 Page 71 de 95

3.10.	Dans quelle mesure, en pourcentage, le dividende de liquidation de M. Albert Waser est-il
	imposable? Veuillez indiquer également la base légale correspondante selon la LIFD.

3.11. La valeur fiscale du revenu de la participation de 40% au capital d'Aqua SA dans la fortune commerciale de M. Albert Waser s'élève à CHF 100 000.00. Calculez le revenu imposable de M. Albert Waser suite à la liquidation et complétez à cette fin le tableau ci-après (aucune charge imputable ne doit être prise en considération) :

	Montant (en CHF)
Produit total de la liquidation (selon exercice 3.3.)	
Part en pourcentage M. Albert Waser	
Moins	
Dividende de liquidation imposable M. Albert Waser (avant imposition partielle)	
Revenu imposable M. Albert Waser	

PO2013 Page 72 de 95

#### Exercice 4 Taxe sur la valeur ajoutée

15 points

#### 4.1. Taux de la dette fiscale nette

La société Feinkostladen Lecker S.à.r.l., assujettie à l'impôt depuis 2018, dont le siège est à Winterthour (Suisse), propose une large gamme de gourmandises et de boissons à ses clients domiciliés exclusivement en Suisse. Les marchandises sont achetées auprès de diverses petites entreprises non assujetties à la TVA dans toute la Suisse.

Jusqu'à présent, la société établissait les décomptes selon la méthode effective et les contreprestations reçues. Dans la mesure où la direction souhaite se concentrer sur la vente et le marketing et souhaite réaliser des économies dans le domaine de l'administration, elle fait contrôler l'application du décompte selon la méthode du taux de la dette fiscale nette en janvier 2023.

Lecker S.à.r.l. a réalisé les chiffres d'affaires suivants en 2022 (net, hors TVA) :

Vente de produits alimentaires	CHF	462 000.00
Vente de boissons alcooliques	CHF	143 000.00
Vente de boissons sans alcool	CHF	63 000.00
Vente de livres de cuisine	CHF	5 000.00
Vente d'articles de cuisine (tabliers, louches, etc.)	CHF	8 000.00

Le tableau d'activité de l'Info TVA 12 « Taux de la dette fiscale nette » montre l'image suivante :

Activité	Taux de la dette fiscale nette
Boissons alcooliques : commerce, si acquises avec TVA transférée de manière apparente	1,2%
Boissons alcooliques : commerce, si acquises sans TVA transférée de manière apparente	6,5%
Librairie	0,6%
Boissons : commerce	0,6%
Commerce au taux normal de biens imposables, sauf indication contraire	2,0%
Produits alimentaires imposables au taux réduit : commerce	0,6%

Résolvez les questions suivantes.

PO2013 Page 73 de 95

- 4.1.1. Combien de taux de la dette fiscale nette différents la société Feinkostladen Lecker S.à.r.l. peut-elle utiliser au maximum pour le décompte selon la méthode du taux de la dette fiscale nette ?
- 4.1.2. À partir de quelle date Lecker S.à.r.l. peut-elle passer du décompte selon la méthode effective au décompte selon la méthode des taux de la dette fiscale nette ?
- 4.1.3. Calculez la taxe sur la valeur ajoutée due à l'Administration fédérale des contributions pour toute l'année 2022 si Lecker S.à.r.l. avait déjà décompté selon la méthode du taux de la dette fiscale nette en 2022. Si un taux de la dette fiscale nette ne peut pas être utilisé selon le tableau d'activité de l'Info TVA 12 Taux de la dette fiscale nette existant dans cette situation, indiquer pourquoi.

PO2013 Page 74 de 95

#### 4.2. Déduction de l'impôt préalable

L'association assujettie à la TVA Sport-für-Alle, dont le siège est à Lucerne (Suisse), propose les services suivants :

- Cours de sport pour les jeunes et les adultes avec et sans handicap
- Vente d'accessoires de sport et de supports pédagogiques (livres reliés)
- Services de conseil à des entreprises sportives suisses

L'association Sport-für-Alle ne pratique pas l'imposition facultative (option). Les cours de sport visent essentiellement à transmettre un savoir, à enseigner un sport.

Les opérations suivantes doivent être contrôlées en perspective d'une éventuelle déduction de l'impôt préalable. Indiquez si une déduction de l'impôt préalable est possible ou non en cochant la case correspondante. Si vous pensez qu'une déduction de l'impôt préalable est possible, calculez-en le montant. Si vous estimez qu'il n'y a pas lieu à déduction de l'impôt préalable, justifiez par l'indication de l'article de loi.

4.2.1.		factures	s, TVA	giques auprès de sociétés commerciales inscrites au registre de incluse, s'élèvent à CHF 18 655.00 (les factures respectent les
	ction de l'im- réalable :	Oui		Montant de l'impôt :
		Non		Justification légale :
4.2.2.				véhicule d'occasion comme véhicule de fonction à une entreprise 5 000.00 pour le domaine Accessoires de sport.
	ction de l'im- réalable :	Oui		Montant de l'impôt :
		Non		Justification légale :
4.2.3.				espèces pour un repas d'affaires de CHF 485.60, sans indication ndique ni le nom du fournisseur de prestations ni son numéro de
	ction de l'im- réalable :	Oui		Montant de l'impôt :
		Non		Justification légale :
4.2.4.	dant un cam	np sport	tif ave	otel, petit-déjeuner compris, dans une auberge de jeunesse pen- c des jeunes handicapés. Le montant de la facture s'élève à c, et la facture respecte les conditions de forme.
	ction de l'im- réalable :	Oui		Montant de l'impôt :
		Non		Justification légale :

PO2013 Page 75 de 95

#### 4.3. Fin de l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée

Berger.

L'atelier d'art d'Eliane Berger (raison individuelle), dont le siège est à Olten (Suisse), a cessé son activité le 31 mai 2022 et n'est plus assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée à compter de cette date. Eliane Berger décomptait selon les contre-prestations reçues et la méthode de décompte effective, elle avait opté pour les prestations exclues du champ de l'impôt.

Les moyens d'exploitation suivants sont transférés dans la fortune privée d'Eliane Berger à la date de la radiation :

- Véhicule de service
   Achat d'un véhicule de service le 22 février 2021 à un particulier non assujetti pour CHF 22 510.00.
- Bâtiments d'atelier
   Les bâtiments d'atelier ont été conçus par une entreprise générale et mis en service le 1<sup>er</sup> juin 2015. Les coûts des investissements selon le décompte final de l'entreprise générale s'élevaient à CHF 486 500.00 au total (éventuelle TVA incluse). Remarque : des impôts préalables ont été enregistrés en 2014 pour CHF 17 873.70 et en 2015 pour CHF 16 701.30.

Eliane Berger a fait valoir la déduction de l'impôt préalable dans le cadre de ses possibilités.

4.3.1.	<ol> <li>Déterminez l'opération soumise à la TVA pour ces moyens d'exploitation au 31 mai 2022 cochant la case correspondante.</li> </ol>				
		Déduction de l'impôt préalable			
		Impôt sur le chiffre d'affaires			
		Prestations à soi-même			
		Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable			
4.3.2.	Calcul	ez la TVA éventuellement due suite à ces transferts dans la fortune privée d'Eliane			

PO2013 Page 76 de 95

# **Branche 703 Révision**

Temps imparti: 100 minutes

Nombre maximal de points: 50

PO2013 Page 77 de 95

## Révision

Temps imparti : 100 minutes Nombre maximal de points : 50

#### **Exercices**

•	Exercice 1	Indépendance / dispositions légales	10 points
•	Exercice 2	Planification de l'audit	10 points
•	Exercice 3	Exécution de l'audit	10 points
•	Exercice 4	Rapport	10 points
•	Exercice 5	Diverses problématiques	10 points

#### Remarques

• Veuillez vérifier que vous avez bien reçu tous les exercices !

Page de garde
 Exercices
 Page AB1
 Pages AB2 – AB18

- Écrivez vos solutions sur les lignes prévues à cet effet ou dans l'espace prévu. Le nombre de lignes vierges mises à disposition ne correspond pas forcément à la longueur de la solution! Si vous avez besoin de davantage de place, vous pourrez demander des feuilles vierges supplémentaires à la personne chargée de la surveillance. Veuillez reprendre la numérotation des exercices pour référencer correctement vos réponses. Les exercices qui ne peuvent pas être attribués ne seront pas évalués.
- Veuillez coller votre étiquette personnelle avec votre numéro de candidat sur chaque feuille de solution et sur le dossier.
- Glissez toutes les feuilles d'exercices dans le dossier.
- Lisez attentivement les exercices avant de répondre aux questions.

Nous vous souhaitons bonne chance!

PO2013 Page 78 de 95

#### Exercice 1 : Indépendance

(10 points)

Votre collègue Harald Zämperli prend contact avec vous pour vous poser différentes questions dans le domaine de l'indépendance. En relation avec les questions, vous devez toujours garder à l'esprit qu'Harald Zämperli souhaite proposer des contrôles restreints. Harald Zämperli n'exerce pas dans le domaine du contrôle ordinaire.

Exercice 1.1 (1 point)

Expliquez le terme « séparation organisationnelle » dans le cadre d'un mandat double (comptabilité et contrôle restreint) et les éléments à prendre en compte.

Exercice 1.2 (1 point)

Harald Zämperli s'associe à Franco Mele pour fonder l'entreprise Savosiz SA, dont le siège se situe à Baar. Harald Zämperli est titulaire du brevet fédéral d'agent fiduciaire et sera essentiellement chargé des révisions au sein de Savosiz SA. Il sera le seul à s'en occuper. Franco Mele est expert fiduciaire diplômé et exerce dans le domaine fiduciaire. Par ailleurs, Marta Gämperli (diplôme d'employée de commerce) et Andrea Maissen (brevet d'agent fiduciaire) sont employées chez Savosiz SA.

Esquissez l'organigramme de Savosiz SA tel que vous le remettriez à l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision dans le cadre d'un contrôle qualité.

PO2013 Page 79 de 95

(4 points) Exercice 1.3 1.3.1 (2 points) L'organe de révision établit à l'intention de l'assemblée générale un rapport écrit qui résume le résultat de la révision. Citez quatre éléments qui doivent figurer dans le rapport de l'organe de révision : 1. 2. 3. 4.

PO2013 Page 80 de 95

1.3.2 (2 points)

Dites si les affirmations suivantes sont correctes ou non correctes.

	Affirmation	correcte	non correcte
a)	Une personne physique peut être élue comme organe de révision.		
b)	Plusieurs personnes physiques peuvent être élues comme organe de révision.		
c)	Une société de personnes peut être élue comme organe de révision.		
d)	Une personne morale peut être élue comme organe de révision.		

Exercice 1.4 (1 point)

Expliquez la notion d'« indépendance intérieure » :

PO2013 Page 81 de 95

Exercice 1.5 (3 points)

Les affirmations suivantes doivent être évaluées en supposant que la société Savosiz SA aimerait effectuer aussi bien le contrôle restreint que la tenue de la comptabilité pour le client.

Pour toutes les affirmations, il faut partir du principe qu'il s'agit toujours d'un double mandat. À cet égard, l'évaluation des affirmations doit préciser si l'état de fait présenté est autorisé ou non dans le cadre d'un double mandat.

	Affirmation	autorisé	non autorisé
a)	Franco Mele exécute le mandat de tenue de la compta- bilité dans un rapport de travail avec le client de la révi- sion.		
b)	Le client de la révision est un collègue de Harald Zämperli. Il est totalement indépendant de Harald Zämperli au plan financier. Entre bons collègues, Harald Zämperli lui offre la prestation de révision à 40% des coûts effectifs.		
c)	Établissement de la déclaration d'impôt pour le conseil d'administration du client de la révision.		
d)	Acceptation d'une bouteille de vin à l'occasion de l'anniversaire de l'entreprise d'un client.		
e)	Harald Zämperli investi de l'argent dans une coentre- prise avec un client de la révision. Toutefois, en tant que réviseur, Harald Zämperli ne siège pas au conseil d'administration.		
f)	Cela fait déjà 10 ans que Savosiz SA a un client de révision. La fourniture de la prestation de services de révision demeure possible.		

PO2013 Page 82 de 95

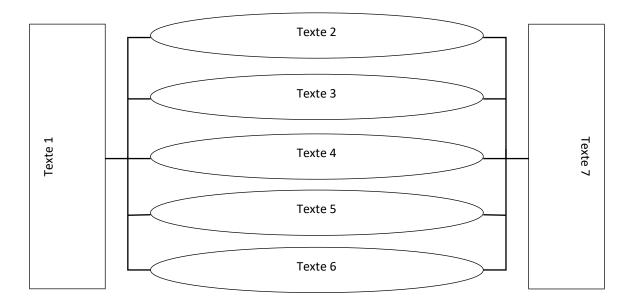
#### Exercice 2 : Planification de l'audit

(10 points)

Exercice 2.1 (3,5 points)

Votre tâche consiste à reproduire un contrôle restreint de l'audit en mettant les termes à la bonne place. Vous avez le choix entre des mots ou des combinaisons de mots pour définir un contrôle restreint de l'audit dans le bon ordre.

Les aspects principaux peuvent être présentés ci-après (dans le bon ordre). Votre tâche consiste à compléter les textes 1 à 7 avec les informations pertinentes et dans le bon ordre. Le choix des mots figure après le graphique.



#### **Choix**

- Discussion avec le conseil d'administration
- Données sur la matérialité
- Documentation de la révision
- Obligation de perfectionnement professionnel
- Planification de l'audit
- Contrôle ordinaire
- Contrôle restreint
- Assurance-qualité
- Audit spécial
- Review
- Poursuite du mandat
- Discussion interne
- Rapport
- Préparation de l'audit
- Révision ou exécution de l'audit

PO2013 Page 83 de 95

## Votre réponse

Texte 1	
Texte 2	
Texte 3	
Texte 4	
Texte 5	
Tayta 6	
I EXIE U	
Tevte 7	

PO2013 Page 84 de 95

Exercice 2.2 (4 points)

Attribuez chacun des quatre postes du bilan à l'un des objectifs de contrôle. Pour chaque poste du bilan respectivement chaque objectif de contrôle, citez deux opérations d'audit pertinentes.

- Capital-actions non libéré
- Réserve de fluctuation
- Réserves de cotisations de l'employeur
- Prêts aux personnes proches

Poste du bilan	Objectif de contrôle	Opérations d'audit
	Saisie et délimitation tem- porelle	
	Intégralité	
	Présentation et publication	
	Existence	

PO2013 Page 85 de 95

Exercice 2.3 (2,5 points)

En janvier 2019, Maledivappa SA a investi dans un nouveau site de production.

Les valeurs essentielles de l'acquisition et l'évolution de l'euro aux dates de référence se présentent comme suit :

Montant: 1 million d'euros

Durée d'utilisation : 5 ans

Valeur résiduelle CHF 300 000

Cours de l'euro en janvier 2019 : 1.10 Cours de l'euro en juin 2019 : 1.15 Cours de l'euro au 31.12.2019 : 1.18 Cours de l'euro au 31.12.2020 : 1.14 Cours de l'euro au 31.12.2021 : 1.04

La conjoncture n'a pas évolué comme prévu et le chef de production présente un tableau montrant l'aperçu au 31 décembre 2020, comme suit :

Nombre de pièces produites prévu	500 000	
Nombre de pièces produites effectif	300 000	
Valeur utile	400 000	CHF
Valeur d'aliénation	250 000	CHF

En 2021, Maledivappa SA a réorganisé la production, et un nouveau directeur a intégré plusieurs nouveaux produits. Les prévisions au 31 décembre 2021 sont bien meilleures. Le nouveau directeur tient à disposition un tableau présentant la situation au 31 décembre 2021, qui se présente comme suit :

Nombre de pièces produites prévu	450 000	
Nombre de pièces produites effectif	850 000	
Valeur utile	800 000	CHF
Valeur d'aliénation	500 000	CHF

À quelle valeur maximale cette machine doit-elle être inscrite au bilan à la clôture au 31.12.2020 et au 31.12.2021 si Maledivappa SA dresse son bilan **avec des coûts historiques** et applique des amortissements linéaires ?

Vos calculs:

PO2013 Page 86 de 95

#### Exercice 3 : Exécution de l'audit

(10 points)

Les questions de l'exercice 3 doivent être traitées indépendamment des autres exercices. Ces exercices n'ont aucun lien entre eux.

Exercice 3.1 (2 points)

Un client a accordé un emprunt à sa propre entreprise. L'enregistrement de ce prêt a été effectué avec le jeu d'écritures Banque / Emprunt.

Quelques années plus tard, l'entreprise est surendettée, le client place l'emprunt en postposition. Il souhaite que vous répondiez aux questions suivantes. Une justification est uniquement exigée pour la question a).

	Question	autorisé	non autorisé
a)	L'emprunt en postposition peut-il être remboursé ? Justification :		
b)	L'emprunt en postposition peut-il être transformé en capi- tal-actions ?		
c)	L'emprunt en postposition peut-il être transformé en une réserve d'apport de capital ?		
d)	Un abandon de créance peut-il être accordé sur l'emprunt en postposition ?		

PO2013 Page 87 de 95

1.

2.

Exercice 3.2	(2 points)
Citez à chaque fois deux opérations d'audit que vous mènerez chez votre client votre révision du poste de bilan Crédit transitoire COVID-19. Vous faites la distinctrôle de la perception et le contrôle de l'utilisation.	
Contrôle de la perception	
1.	
2.	
Contrôle de l'utilisation	

PO2013 Page 88 de 95

Exercice 3.3 (4 points)

3.3.1 (1 point)

Expliquez ce qu'on entend par l'hypothèse de la continuité d'exploitation selon l'art. 958a, al. 1 CO et qui doit procéder à cette évaluation dans une société anonyme.

#### 3.3.2 (1 point)

Indiquez deux risques opérationnels qui représentent une insécurité majeure en ce qui concerne la continuité d'exploitation. On va évaluer uniquement les deux premiers risques.

PO2013 Page 89 de 95

#### 3.3.3 (2 points)

La direction de l'entreprise refuse une évaluation de la continuité d'exploitation. Votre assistant vous demande quelles sont les possibilités dont vous disposez pour tenir compte de cet état de fait dans le rapport. Il ne s'agit pas de citer le texte approprié dans le rapport, mais de tirer la conclusion et de citer les répercussions sur le rapport. S'il y a plus d'une variante, les autres variantes doivent également être mentionnées.

Exercice 3.4 (2 points)

Évaluez si les affirmations suivantes sont CORRECTES ou FAUSSES.

	Affirmation	correcte	fausse
a)	La confirmation concernant la fonctionnalité du système de contrôle interne doit être exprimée lors d'un contrôle ordinaire.		
b)	La norme de contrôle qualité NCQ1 signifie qu'à chaque mandat d'un réviseur responsable, une surveillance interne doit avoir lieu dans le sens du contrôle qualité.		
c)	La séparation organisationnelle de la comptabilité et de la révision peut être laissée de côté dans le cadre d'un contrôle restreint.		
d)	Le conseil d'administration élit l'organe de révision.		

PO2013 Page 90 de 95

Exercice 4 : Rapport (10 points)

Chaque état de fait à l'exercice 4 est indépendant. Les différents états de fait doivent être résolus indépendamment les uns des autres.

Exercice 4.1 (2 points)

Dans le rapport d'un contrôle restreint, conformément à la norme relative au contrôle restreint, des écarts sont possibles par rapport au libellé usuel. Énumérez quatre types d'écarts possibles.

Exercice 4.2 (2,5 points)

Citez cinq faits généraux qui peuvent entraîner une réserve dans le rapport de révision, c'est-àdire une modification de l'opinion d'audit :

PO2013 Page 91 de 95

Exercice 4.3 (5,5 points)

Évaluez si les états de fait suivants (matériels) entraînent un écart dans le rapport de révision et mentionnez les écarts corrects ainsi que l'article de loi qui s'applique

Exercice	État de fait	Type d'écart / pas d'écart	Article de loi
a)	L'assemblée ordinaire de la société Jeton Beton S.à.r.l. relative aux comptes annuels 2021 a lieu en août 2022.		
b)	La société Revisions SA contrôle pour la première fois les comptes annuels de Lapsus SA en mai 2022, car celle-ci compte plus de 10 postes à plein temps en 2021, la première fois depuis sa constitution.		
c)	L'entreprise Müller Cars S.à.r.l. porte à l'actif ses véhi- cules de fonction en leasing selon la méthode du lea- sing financier. Dans les comptes annuels, rien n'est publié au sujet de la réserve de propriété des véhicules en leasing.		
d)	La continuité d'exploitation de Lars Rüdisüli SA est me- nacée, mais pas impossible. Le conseil d'administration a publié en bonne et due forme les informations néces- saires en annexe des comptes annuels.		
e)	Bozzo Grande SA a indiqué le résultat financier net dans le compte de résultat.		
f)	L'entreprise Tannenbaum SA a procédé à un rachat de ses propres actions d'une valeur de CHF 300 000 au 31 décembre 2021 en rapport avec le plan de participa- tion du personnel. Le capital propre librement dispo- nible s'inscrivait à CHF 295 000 au 31 décembre 2021.		
g)	La société Lars Kämmel S.à.r.l. est surendettée à la date du bilan. Le président de la direction n'a pas déposé le bilan auprès d'un juge en raison de l'existence d'une postposition suffisante au plan qualitatif et quantitatif.		

PO2013 Page 92 de 95

#### **Exercice 5 : Diverses problématiques**

(10 points)

Toutes les questions dans le domaine de l'exercice 5 doivent être résolues indépendamment des autres questions de l'ensemble de l'examen. Chaque état de fait en soi est indépendant et peut être traité sans lien avec les autres états de fait.

Exercice 5.1 (2 points)

Vous auditez Larusso Schweiz SA pour la première fois. Son collaborateur vous communique les informations suivantes :

- Le prêt accordé à la société sœur ne supporte pas la comparaison avec des tiers.
- Le client n'a pas d'autres réserves latentes en dehors du tiers de la marchandise.
- Le taux d'impôt marginal de Larusso Schweiz SA est de 20% avant impôts.
- Le crédit transitoire COVID-19 doit être partiellement amorti pour la première fois en 2023.

Le bilan abrégé présente le tableau suivant :

Larusso Schweiz SA, Lugano			
Actifs	31.12.2021	Passifs	31.12.2021
Liquidités	900 000	Dettes issues de livraisons	750 000
Créances issues de livraisons	350 000	Autres engagements à court terme	125 000
Autres créances à court terme	75 000	Crédit transitoire COVID-19	500 000
Inventaires	300 000	Capital-actions	500 000
Actifs de régularisation	35 000	Réserves légales issues du capital	100 000
Prêt accordé à la société sœur	750 000	Réserves légales issues du bénéfice	150 000
Immobilisations corporelles	75 000	Réserves facultatives issues du bénéfice	360 000
Total des actifs	2 485 000	Total des passifs	2 485 000

En tant qu'auditeur, jugez si le prêt accordé à la société sœur est en infraction avec l'art. 680, al. 2 CO. Justifiez votre réponse avec des arguments détaillés.

PO2013 Page 93 de 95

Exercice 5.2	(2 points
Dans quelle mesure les dispositions d'une éventuelle infract de l'affectation de bénéfice demandée par le conseil d'admir leurs effets ?	
Justification détaillée:	
Exercice 5.3	(2 points
Quels sont les critères d'évaluation possibles pour déterm l'art. 680, al. 2 CO peut supporter la comparaison avec des t les quatre premières réponses sont évaluées.	
1.	
1	
2.	
3.	

PO2013 Page 94 de 95

Exercice 5.4 (2 points)

Comment les crédits transitoires COVID-19, les contributions pour cas de rigueur COVID-19 (emprunts) en lien avec la perte de la moitié du capital, ainsi qu'un surendettement sont-ils pris en compte ? Expliquez de manière détaillée.

Exercice 5.5 (2 points)

Citez trois obligations de contrôle incombant à l'auditeur qui sont en lien avec les crédits transitoires COVID-19, resp. qui sont en lien avec les contributions pour cas de rigueur COVID-19.

PO2013 Page 95 de 95